PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

SOCIÉTÉS COMMERCIALES ET INDUSTRIELLES (COMPTES ANNUELS)

EURALTECH

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 28 928 964,09 €.
Siège social : Zone industrielle de Saint-Guénault, 5, rue Maryse Bastié, Courcouronnes, F 91031 Evry Cedex.
Direction administrative : 4, avenue de l'Atlantique, Parc d'Activités des Ulis, F 91955 Courtaboeuf Cedex.
352 919 054 R.C.S. Evry.

Documents comptables annuels.

A. — Comptes sociaux 2005.

I. — Compte de résultat.

(En euros.)

	2005	2004	2003
Chiffre d'affaires	3 196 000	4 227 155	27 487 269
Production stockée	0	– 367 211	201 755
Production immobilisée			
Transferts de charges et autres produits	217 272	1 517 297	669 558
Produits d'exploitation	3 413 273	5 377 241	28 358 582
Achats, charges externes et variation de stocks	2 947 382	5 021 624	20 711 859
Impôts, taxes et versements assimilés	90 235	84 698	479 914
Frais de personnel	389 223	470 220	8 287 619
Dotations aux amortissements et aux provisions	392 183	570 505	688 512
Autres charges	4 082	2 770	32 012
Charges d'exploitation	3 823 107	6 149 817	30 199 916
Résultat d'exploitation	– 409 833	– 772 576	– 1 841 334
Produits financiers	1 444 123	10 169 996	761 339
Charges financières	19 183 937	3 162 516	9 720 444
Résultat financier	– 17 739 813	7 007 480	– 8 959 105
Résultat courant avant impôts	– 18 149 647	6 234 904	– 10 800 439
Résultat exceptionnel	– 10 114 873	– 6 911 593	2 992 645
Impôts sur les bénéfices	– 433 957	– 692 734	– 2 155 369
Résultat net après impôts	– 27 830 564	16 046	– 5 652 425

II. — Bilan au 31 décembre 2005.

(En euros.)

Actif		Montant brut	Amortissements, provisions	31/12/05 net	31/12/04 net	31/12/03 net

Immobilisations incorporelles	Note 6A	334 121	294 201	39 920	63 478	139 315
Immobilisations corporelles	Note 6A	1 591 245	1 249 777	341 468	518 748	773 927
Immobilisations financières	Note 6A	42 231 197	28 155 945	14 075 249	33 147 888	33 239 547
Actif immobilise	Note 6A	44 198 077	29 741 436	14 456 640	33 730 114	34 152 789
Stocks et en-cours						1 261 040
Avances, acomptes versés	Note 6B					
Créances clients et comptes rattachés	Note 6B	4 044 537	607 252	3 437 285	6 543 417	15 847 320
Autres créances	Note 6B	9 542 333	3 323 578	6 218 755	5 760 766	5 275 777
Valeurs mobilières de placement	Note 4G	282 738		282 738	556 005	556 078
Disponibilités		179 890		179 890	188 174	1 417 274
Actif circulant		14 049 500	3 930 830	10 118 669	13 048 361	24 357 488
Comptes de régularisation		20 225		20 225	224 850	365 453
Total actif		58 267 802	33 672 266	24 595 535	47 003 326	58 875 730

Passif		**31/12/05**	**31/12/04**	**31/12/03**
Capital social	Note 7A	28 928 963	28 928 964	28 928 964
Primes liées au capital	Note 7A	20 901 951	20 901 952	20 901 952
Réserves	Note 7A	344 078	344 078	344 079
Report à nouveau	Note 7A	– 22 542 842	– 22 664 745	– 16 978 322
Résultat de l'exercice		– 27 830 564	16 046	– 5 652 425
Capitaux propres		– 198 412	27 526 295	27 544 248
Provisions pour risques	Note 7B	3 126 865	457 500	65 657
Provisions pour charges	Note 7B	434 827	106 896	362 819
Provisions pour risques et charges	Note 7B	3 561 692	564 396	428 476
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	Note 7C	7 771 183	9 977 303	14 761 928
Avances remboursables	Note 7C			136 220
Dettes d'exploitation	Note 7C	2 484 968	4 837 978	11 785 297
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		18 500	18 500	18 500
Autres dettes		10 957 603	4 078 853	3 688 456
Dettes		21 232 255	18 912 634	30 390 401
Produits constatés d'avance				512 605
Total passif		24 595 535	47 003 326	58 875 730

III. — Variation des capitaux propres.

(En euros.)

	31/12/04	**Affectation du résultat**	**Résultat**	**Correction d'erreur**	**31/12/05**
Capital	28 928 964				28 928 964
Primes d'émission	20 901 951				20 901 951
Réserve légale	17 221				17 221
Autres réserves	326 857				326 857
Report à nouveau (1)	– 22 664 745	16 046		105 842	– 22 542 842

Résultat	16 046	– 16 046	– 27 830 564		– 27 830 564
Totaux	27 526 295	0	– 27 830 564	105 842	– 198 412

(1) Ajustement des composants selon IFRS : – 100 962.
Retraitement des charges à répartir : 206 804.

IV. — Annexes aux comptes sociaux 2005.

Note 1. — Faits significatifs.

1.1.2. Modification dans la composition du directoire. — Le conseil de surveillance en date du 18 octobre 2005, prenant acte de la démission de Monsieur René Franceschetti en sa qualité de président du directoire, a nommé Monsieur Gilles Cachot en remplacement de Monsieur René Franceschetti. Monsieur Laurent Paul, dirigeant d'Euraltech TI et quittant le groupe Euraltech a par ailleurs démissionné du directoire en date du 20 décembre 2005.

1.1.3. Abandons de créances. — Le montant total des abandons de créance consentis par Euraltech S.A. à ses filiales s'est élevé en 2005 à 6,7 M€ :
— 0,4 M€ à National Standard ;
— 1,2 M€ à Euraltech Usinage ;
— 5,1 M€ à Euraltech TI : cet abandon n'est pas définitif et est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune.

1.1.4. Cession des titres de la société Euraltech Transitique et Montage à Euraltech TI. — En date du 20 novembre 2005, Euraltech S.A. a cédé 100 % des titres de sa filiale Euraltech Transitique et Montage pour un montant de 1 501 K€ à Euraltech TI. Il a ensuite été procédé à la transmission universelle du patrimoine d'ETM dans Euraltech TI à compter du 1er janvier 2006.
Cette opération vise à harmoniser l'organisation juridique avec l'organisation opérationnelle.

1.1.5. Création d'une filiale en Turquie. — En date du 15 mars 2005, a été créée la société Macri Makina filiale de Macri Boussard.

1.1.6. Dette financière à court et moyen-long terme Euraltech S.A. :

(En millions d'euros)	1 j à 1 an	1 an à 5 ans	Au-delà
Passifs financiers	– 2,7	– 5,1	0
Actifs financiers	0,2		
Position nette avant gestion	– 2,5		
Hors bilan	0		
Position nette après gestion	– 2,5		

Les dettes financières sont principalement constituées par deux emprunts :
— celui de 9 M€ souscrit en 2002 auprès du Cial à taux variable sur une durée de 7 ans, afin de financer une partie de l'acquisition du groupe Macri-Boussard (en juillet 2002). Le remboursement de cet emprunt est réalisé par amortissement constant annuel et les intérêts sont payés trimestriellement ;
— celui de 2,5 M€ auprès de la Société générale : en date du 5 mars 2005, faisant suite à la réorganisation de la maison-mère en holding d'animation sans activité opérationnelle, Euraltech S.A. a signé un accord de conversion de sa ligne de découvert de 2,5 M€ en emprunt moyen terme remboursable sur 46 mois par échéances trimestrielles.

1.1.7. Intégration fiscale. — La S.A. Euraltech est tête de groupe au titre de l'intégration fiscale mise en place à effet du 1er janvier 2002 pour les sociétés suivantes : Euraltech TI S.A., Steri S.A.S., Euraltech Assemblage S.A., National Standard S.A., Euraltech Développement S.A.S., Euraltech Transitique et Montage S.A.S. et Idem S.A.
A effet du 1er janvier 2003, les nouvelles sociétés entrantes dans le périmètre d'intégration fiscale de la S.A. Euraltech sont les sociétés suivantes : Aic-Egimo (ex RMJM) S.A., Euraltech Contrôle S.A.R.L., Guiro S.A., Macri-Boussard S.A., Gest S.A.R.L., RDR S.A., Euraltech Services S.A.S. La société Euraltech Usinage a opté pour l'entrée dans le périmètre d'intégration fiscale de la société-mère à compter du 1er janvier 2004.
Aucune modification du périmètre d'intégration fiscale n'est intervenue au cours de l'exercice 2005.

1.1.8. Evolution prévisible et perspectives d'avenir en 2006. — Le regroupement des divisions Ensemblier et Ingénierie est effectif depuis fin mars et devrait porter ses fruits au deuxième semestre 2006.
Le plan de sauvegarde de l'emploi sera terminé fin avril et l'impact positif sur la masse salariale ne sera constatée qu'à la fin du second semestre 2006.
L'augmentation de capital par appel au marché qui doit intervenir courant juin permettra de reconstituer les fonds propres de la société.
Le nouveau plan stratégique de la société sera dévoilé lors de l'assemblée générale des actionnaires et communiqué aux cadres de l'entreprise dans le courant du mois de juin.
Les activités des anciennes divisions Ensemblier et Ingénierie ont été regroupées dans un pôle Systèmes qui, à périmètre égal, prévoit pour 2006 un chiffre d'affaires en recul de 3,5 %. Le résultat opérationnel courant devrait lui redevenir à un niveau proche de l'équilibre.
Le pôle Services regroupe l'ancienne division Services et Idem. Euraltech Services va reprendre son ancien nom Cotumer. Les perspectives pour 2006 affichent un retrait de 1 % du chiffre d'affaires et un résultat opérationnel courant avant impôts positif.
Euraltech S.A. prévoit un résultat négatif qui est dû à l'investissement fait en 2006 sur la recherche et développement et l'accroissement du portefeuille client. Le résultat opérationnel courant avant impôt du groupe pour 2006, devrait être proche de l'équilibre.
2006 sera une année de transition avant de retrouver une dynamique de croissance rentable au sein du groupe.

1.1.9. Activité en matière de recherche et de développement. — Compte tenu de son rôle de Holding maison-mère, Euraltech S.A. n'exerce pas directement d'activité de recherche et développement.

1.1.10. Formation professionnelle. — Suite à la réforme de la formation professionnelle, le volume d'heures de formation cumulé correspondant aux droits acquis au titre du Droit individuel à la formation par les salariés et n'ayant pas donné lieu à demande s'élève à 80 heures.

1K. Evolution prévisible et perspectives d'avenir en 2006 : Le regroupement des divisions Ensemblier et Ingénierie est effectif depuis fin mars et devrait porter ses fruits au deuxième semestre 2006.

Le plan de sauvegarde de l'emploi sera terminé fin avril et l'impact positif sur la masse salariale ne sera constatée qu'à la fin du second semestre 2006.

L'augmentation de capital par appel au marché qui doit intervenir courant juin permettra de reconstituer les fonds propres de la société.

Le nouveau plan stratégique de la société sera dévoilé lors de l'assemblée générale des actionnaires et communiqué aux cadres de l'entreprise dans le courant du mois de juin.

2006 sera une année de transition avant de retrouver une dynamique de croissance rentable au sein du groupe.

1M. Avances aux filiales en difficulté : Au 31/12/05, les comptes courants des filiales en difficulté étaient provisionnés comme suit :

(En milliers d'euros)	Montant brut	Provisions	Montant net
Euraltech do Brasil/Brasil	350	350	0
Euraltech Assemblage Automotive (Liquidation judiciaire)	981	981	0
Ersem Systems - (Liquidation judiciaire)	1 685	1 685	0
Total	2 666	2 666	0

Note 2. — Evènements survenus depuis la clôture de l'exercice.

En date du 15 février 2006, Euraltech a signé un accord transactionnel avec un de ses principaux clients concernant le fonctionnement défectueux d'une machine réalisée en 2002 et livrée le 28 janvier 2003 par sa filiale Euraltech Usinage. A l'issue de cette transaction, Euraltech Usinage accepte de verser à son client un montant forfaitaire et définitif de 3 M€.

Le versement de cette somme sera réalisé suivant l'échéancier suivant :

— 800 000 € au plus tard le 31 mars 2006 ;
— 600 000 € en décembre 2006 ;
— 800 000 € en décembre 2007 ;
— 800 000 € en décembre 2008.

Dans le cadre de ce protocole transactionnel, compte tenu de l'importance de ce client pour l'ensemble des sociétés du groupe, Euraltech S.A. s'est portée caution solidaire des obligations indemnitaires de sa filiale Euraltech Usinage.

En date du 14 mars 2006 par communiqué de presse, Euraltech S.A. a porté connaissance au marché de sa nouvelle stratégie industrielle visant à opérer un recentrage sur son coeur de métier. Dans ce contexte, le groupe entend céder des sociétés de la division Services exerçant leur activité de maintenance hors secteur automobile, le poids de l'activité à céder représente un chiffre d'affaires d'environ 28 M€.

Note 3. — Règles et méthodes comptables.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2005 ont été établis et présentés conformément aux règles comptables dans le respect de principe de prudence et d'indépendance des exercices et en présumant la continuité de l'exploitation. Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du Code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement 99.03 du CRC du 29/04/99 relatif à la réécriture du Plan comptable général.

Changement de méthode. – en application du règlement 2002-10 du CRC et du 2004-06 du CRC relatif à l'amortissement et à la dépréciation des actifs, les plans d'amortissements des actifs sont désormais calculés sur la durée d'utilité du bien et non plus sur la durée d'usage.

Conformément aux nouvelles dispositions réglementaires, la société amortit à compter du 1er janvier 2005 l'intégralité de ses immobilisations sur le mode linéaire sur la base de leur durée d'utilité. La méthode par composants ne trouve à s'appliquer que lorsque la société possède des actifs immobiliers. Dans ce cas, la décomposition est effectuée sur la base d'expertises immobilières indépendantes. S'agissant des durées d'utilité, la principale modification concerne les aménagements de locaux pour lesquels la durée d'utilité retenue est de 10 ans.

Le changement de méthode a conduit à retenir la méthode rétrospective pour réviser les plans d'amortissements de la société.

Le changement de méthode a entraîné une augmentation des amortissements antérieurement constatés d'un montant de 100 962 € qui a été imputé sur les capitaux propres à l'ouverture.

– en application du règlement 2004-06 du CRC relatif au traitement des charges à répartir, le solde de celle-ci, qui s'élevait à 205 196 au 31 décembre 2004 a été imputé sur les capitaux propres à l'ouverture.

Note 4. — Méthodes d'évaluation de certains postes.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

4A. Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles sont présentées à leur coût d'acquisition ou de production. Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la base des durées suivantes :

— agencements, aménagements 10 à 15 ans ;
— matériel et outillage 5 ans ;
— matériel de transport 5 ans ;
— matériel de bureau 5 ans ;
— matériel informatique 3 ans ;
— mobilier 5 ans.

4B. Immobilisations incorporelles. — Les fonds de commerce sont dépréciés pour leur intégralité. Les autres immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

Elles sont amorties linéairement sur une durée variant de 1 à 3 ans, s'agissant principalement de logiciels.

4C. Immobilisations financières. — Les participations acquises par la société sont évaluées à leur coût d'acquisition. Le cas échéant, une provision est constatée lorsque la valeur d'utilité de la participation, appréciée notamment sur la base des perspectives de résultats futurs ou de valeurs de référence, le justifie (voir détail des valeurs nettes à la note 12).

La société a fait usage de l'autorisation donnée par l'assemblée générale du 26 juin 2003 de racheter ses propres titres. Ces acquisitions de titres ont été réalisées dans le but de régulariser le cours de bourse.

Les titres acquis par la société Euraltech S.A. n'ayant ni vocation à être échangés ni à être distribués aux salariés ont été classés en immobilisations financières suivant les recommandations du CRC. Le montant total des titres en autocontrôle s'élève à 320 K€ en valeur brute au 31 décembre 2004.

4D. Méthode d'évaluation des contrats à long terme. — Il n'existe plus de contrat à l'avancement dans Euraltech S.A. au 31/12/2005 qui exerce uniquement une activité de Holding.

4E. Stocks. — Suite à la location-gérance Euraltech Contrôle, il n'existe plus depuis l'exercice 2004 de stocks dans Euraltech S.A.

4F. Créances et dettes. — Les créances et dettes sont évaluées pour leurs valeurs nominales.

Certaines créances sont éventuellement dépréciées, par voie de provision, pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu d'après les informations connues à la date de clôture des comptes.

4G. Valeurs mobilières de placement. — Les Sicav de trésorerie sans risques sont inscrites au bilan pour leur valeur d'achat à la date de clôture.

Les autres titres de placement sont évalués au coût de revient ou à la valeur actuelle si celle-ci est inférieure (dépréciations constatées sous forme de provisions). Ces Sicav de placement CIC Sécurité ont une valeur de marché de 308 K€ au 31 décembre 2005, soit une plus-value latente de 25 K€.

4H. Résultat exceptionnel. — A compter de l'exercice 2004, le résultat exceptionnel se limite aux plus et moins-values sur cessions d'immobilisations et aux abandons de créances, afin d'harmoniser la pratique comptable retenue au niveau des comptes consolidés.

Pour les risques provisionnés avant le 1er janvier 2004 par le biais d'une provision exceptionnelle, les reprises de provisions sont enregistrées en résultat exceptionnel pour assurer le principe de symétrie et les charges réellement supportées sont également comptabilisées en résultat exceptionnel.

Ce changement de présentation est sans conséquence sur le résultat net consolidé.

4I. Risques de taux. — Le risque de taux de change principal encouru par Euraltech concerne ses opérations au Brésil. Depuis la cession de 70 % des titres détenus dans Euraltech do Brasil et Euraltech Brasil au 29 juin 2004 accompagné de l'abandon des créances et dettes réciproques, le groupe n'a plus de risque significatif de variation de taux de change dans la mesure où les flux en devise n'existent plus.

4J. Stock-options. — Plusieurs plans d'options de souscription d'actions ont été autorisés par l'assemblée générale et mis en oeuvre par le conseil d'administration (décembre 1996) ou le directoire (août 2000, décembre 2000, janvier 2001 et mars 2001). Les options consenties doivent faire l'objet d'ajustements dans le cadre des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (article 174-8 du décret du 23 mars 1967). La méthode d'ajustement du prix de souscription des actions sous option n'ayant pas été fixée auparavant par un organe délibérant, le directoire a, par décision en date du 27 décembre 2001, établi la méthode d'ajustement et ses modalités, conformément aux dispositions de l'article 174-1 du décret du 23 mars 1967.

Note 5. — Notes relatives au compte de résultat.

La ventilation du chiffre d'affaires par zone géographique est la suivante :

(En euros)	**2005**	**2004**
France	3 196 000	4 227 155
Export		
Chiffre d'affaires	3 196 000	4 227 155

La ventilation du chiffre d'affaires par activité est la suivante :

(En euros)	**2005**	**2004**
Prestations de services	2 055 596	2 147 146
Production industrielle	1 140 404	2 080 009
Dont activités d'encollage	0	0
Dont activités de contrôle et mécanisation	0	0
Chiffre d'affaires	3 196 000	4 227 155

Détail des transferts de charges et autres produits :

(En euros)	**2005**	**2004**
Reprises de provisions	198 538	447 729
Transferts de charges	17 845	1 031 215
Autres produits	890	38 352
Total	217 273	1 517 296

Charges et produits exceptionnels :

(En milliers d'euros)	**2005**	**2004**

Produits exceptionnels :		
Reprises de dépréciation comptes courants		
Remboursement IS 1996		
Reprise provision des comptes courants et intérêts		2 307
Réduction de pénalité de 2004 du Trésor public	19	
Cession des titres de participation	1 502	300
Produit de cession des immobilisations	2	93
Reprise provision prud'homme	17	29
Abandon de c/c de P2C Investissements		3000
Reprise de provision IFA 2001/ 2002		37
Autres produits exceptionnels	141	320
Total produits exceptionnels	1 681	6 086
Charges exceptionnelles :		
Provision débiteur & créditeur Lexway	300	
Provision risque Peugeot pour filiale Euraltech Usinage	3 000	
Abandon de créances Brésil		1 233
VNC des immobilisations cédées	2	
Dotation provision prêt Euraltech Roumanie		107
Provisions pour perte IFA et acomptes	434	
Provision pour risque prud'homme	42	
Abandon comptes courants	6 796	2 895
Dépréciation des cautions bancaires		
Valeur nette comptable sur titres	1 122	8 172
Dépréciation des comptes courants		
Autres charges exceptionnelles	99	431
Cession immobilisations		159
Total charges exceptionnelles	11 795	12 997
Résultat exceptionnel	– 10 114	– 6 911

Note 6. — Notes relatives au bilan actif.

6A. Actif immobilisé :

(En euros)	31/12/04	Augmentations	Diminutions	31/12/05
Frais d'établissement	0			
Frais de recherche et développement	0			
Autres immobilisations incorporelles	375 633			375 633
Incorporel	375 633			375 633
Aménagements/Constructions	700 678			700 678
Matériel & outillage	223 021			223 021

Autres immobilisations corporelles	626 349	46 774	5 575	667 548
Corporel	1 550 048	46 774	5 575	1 591 246
Titres de participation	42 349 302	425 722	1 121 771	41 653 253
Prêts et autres immobilisations financières	599 412		21 468	577 944
Financier	42 948 714	425 722	1 143 239	42 231 197
Totaux	44 874 396	472 496	1 148 814	44 198 077

Concernant les titres de participation : les diminutions correspondent à la cession des titres de participation d'Euraltech Transitique et Montage. Les augmentations correspondent à l'acquisition de titres M2M pour 13 722 € et au retraitement des frais d'acquisition de la société RMJM pour 412 000 €.

Amortissements et provisions(en euros)	**31/12/04**	**Dotations IFRS**	**Dotations**	**Cessions**	**Reclassements**	**31/12/05**
Frais d'établissement	0					
Frais de recherche et développement	0					
Autres immobilisations incorporelles	171 553		23 556			195 109
Incorporel	171 553		23 556			195 109
Aménagements/ Constructions	348 032	100 962	70 107			519 101
Matériel & outillage	161 092		2 329			163 421
Autres immobilisations corporelles	522 172		48 610	3 530		567 252
Corporel	1 031 297	100 962	121 046	3 530		1 249 775
Totaux	1 202 852	100 962	144 602	3 530		1 444 886

Provisions pour dépréciations(en euros)	**31/12/04**	**Dotations**	**Reprises**	**Reclassements**	**31/12/05**
Autres immobilisations incorporelles :					
Titres de participations	9 456 303	18 300 000			27 756 303
Actions propres Euraltech	205 753	55 120			260 873
Prêts	138 770				138 770
Totaux	9 800 826	18 355 120			28 155 946

Dotation des titres RMJM à 100 %.
6B. Etat des créances :

(En euros)	**Montant brut**	**A un an**	**A plus d'un an**
De l'actif immobilisé :			
Prêts	161 270	161 270	
Autres immobilisations financières	416 674	416 674	
Total des créances de l'actif immobilisé et circulant	577 944	577 944	
Fournisseurs : avances et acomptes versés			
Créances clients	4 044 536	4 044 536	
Créances sur personnel			
Créances sur l'Etat	754 962	754 962	
Compte courant groupe et associés	8 455 724	8 455 724	
Autres créances d'exploitation	351 870	351 870	

Total des créances de l'actif circulant	13 607 092	13 607 092	

Note 7. — Notes relatives au bilan passif.

7A. Capital et autodétention. — Au 31 décembre 2005, le capital est composé de 18 976 156 actions.
La société est autorisée à détenir ses propres actions.
— Nombre d'actions détenues en propre au 31/12/2005 : 76 556 ;
— Valeur nette des actions détenues en propre à l'actif : 58,9 K€ ;
— Mouvements intervenus en 2005 : 0 achat et 0 vente.

7B. Provisions pour risques et charges :

(En euros)	31/12/04	Augmentations	Reprises	Consommées	Non consommées	Reclassements	Autres opérations	31/12/05
Provisions pertes à terminaison								
Provisions pour garanties clients (1)	355 000	3 000 000	355 000	355 000				3 000 000
Provisions pour aléas et garantie								
Autres provisions	102 500	41 683	17 318	17 318				126 865
Provisions pour risques	457 500	3 041 683	372 318	372 318				3 126 865
Provisions pour pensions et retraites	330	504						834
Provisions IFA et acomptes	0	433 993						433 993
Autres provisions pour charges	106 566		106 566					0
Provisions pour charges	106 896	434 827	106 566	372 318				434 827
Totaux	564 396	3 476 180	478 884	372 318				3 561 692

(1) Dont 3 000 000 € de provision suite au litige avec Peugeot : Euraltech s'est porté caution pour sa filiale Euraltech Usinage.

7C. Etat des dettes :

(En euros)	Montant brut	A un an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de cinq ans
Concours bancaires	722 130	722 130		
Emprunts CIAL/S.G.	7 022 611	1 915 468	5 107 143	
Emprunt Ministère	26 441	8 814	17 627	
Total emprunts	7 771 182	2 646 412	5 124 770	
Acomptes reçus sur commandes en cours				
Total avances				
Fournisseurs	1 331 645	1 331 645		
Dettes fiscales & sociales	1 153 320	1 153 320		
Total dettes d'exploitation	2 484 965	2 484 965		
Dettes/immobilisations				
Groupe & associés	10 946 229	10 946 229		
Autres dettes	29 873	29 873		
Total autres dettes	10 976 102	10 976 102		
Totaux	21 232 255	16 107 485	5 124 770	

Note 8. — Engagements hors bilan.

La société Euraltech S.A. confirme la non-omission de tout engagement hors-bilan significatif.
Engagements donnés :

(En milliers d'euros)	2005	2004
Cautions données aux établissements financiers (1), (2) & (3)	11 853	19 891
Autres cautions données	805	0

Effets escomptés non échus	0	
Engagement d'indemnités de départ en retraite	503	
Cautions sur marchés (restitutions d'acomptes et retenue de garantie)		
Mobilisations de créances Dailly	0	
Total	12 658	19 891

(1) Dont nantissement des titres AIC-Egimo (ex RMJM) à hauteur de 5,2 M€ en garantie de l'emprunt souscrit auprès du CIAL. (2) Lettre d'intention faite d'Euraltech S.A. auprès des établissements bancaires concernant l'emprunt pour l'acquisition de Cotumer.

(3) Dont nantissement des titres Euraltech TI à hauteur de 1,9 M€ en garantie de l'emprunt moyen terme souscrit auprès de la société générale.

Engagements reçus :

(En milliers d'euros)	**2005**	**2004**
Garantie bancaire à première demande	1 200	1 200
Garantie bancaire	0	1 929
Total	1 200	3 129

Echéancier des engagements hors bilan donnés :

	2006	**< 1 an**	**> 1 an et < 5 ans**	**> 5 ans**	**Total**
Avals, cautions et autres garanties données	541			264	805
Nantissements, hypothèques et autres sûretés réelles	3 052		8 801		11 853
Autres engagements donnés					
Engagements donnés	3 593		8 801	264	12 658
Avals, cautions et autres garanties reçues					
Autres engagements reçus			1 200		1 200
Engagements reçus	0		1 200	0	1 200

Engagements de location-financement :

(En euros)	**2005**	**2004**
Valeur d'origine des biens, valeur brute		345 744
Amortissements à l'ouverture		115 248
Amortissement de l'exercice		172 872
Amortissements cumulés		288 120
Loyers payés au cours de l'exercice	57 624	172 872
Loyers restant à payer, à moins d'un an	0	57 624
Loyers restant à payer, de un an à cinq ans		0

Eléments relevant de plusieurs postes de bilan :

(En milliers d'euros)	**2005**			**2004**		
	S.C.I. Ulis Atlantique 4	**Entreprises liées P2C**	**Participations**	**S.C.I. Ulis Atlantique 4**	**Entreprises liées P2C**	**Participations**

Actif immobilisé :						
Titres de participation (valeurs brutes)			41 653			42 349
Provisions sur titres			27 756			9 456
Actif circulant :						
Acomptes versés						
Clients & comptes rattachés			3 437			6 543
Autres créances		28	6 219			5 760
Provisions sur créances			3 323			2 673
Dettes :						
Compte courant		10 874			3 675	340
Fournisseurs & comptes rattachés				115	54	3 046

Détail des produits à recevoir et charges à payer :

(En euros)	S.C.I. Ulis Atlantique 4	P2C Investissements	2005	2004
Clients - factures à établir				287 086
Fournisseurs - avoirs à recevoir		27 801	27 801	20 738
Produits à recevoir sur les organismes sociaux				
Divers produits à recevoir				1 879
Total des produits à recevoir		27 801	27 801	309 703
Intérêts courus sur découvert			10 751	18 833
Fournisseurs - Factures non parvenues			214 004	280 112
Avoirs à établir			28 677	24 274
Provisions pour congés à payer			47 029	23 659
Provisions pour primes et pour RTT			4 638	11 695
Charges sociales sur provisions pour congés à payer			21 890	17 677
Dettes fiscales à payer			63 216	290 568
Autres dettes (intérêts courus)		178 296	178 296	133 306
Total des charges à payer		178 296	568 501	800 124

Situation fiscale latente et différée :

(En euros)	2005		2004	
	Montant	Impôt	Montant	Impôt
Accroissements :				
Néant				
Allégements :				
Provisions non déductibles (1)	3 338 362	1 146 059	3 338 362	1 146 059
Amortissements réputés différés	861 648	295 804	861 648	295 804
Reports déficitaires ordinaires	22 768	7 816	22 768	7 816
Totaux	4 222 778	1 449 680	4 222 778	1 449 680

(1) Inclut 2 666 K€ provision Ersem Systems - Société en liquidation, déjà existant au 31/12/2003.

Note 9. — Litiges.

Dans le cadre normal de ses activités, Euraltech S.A. est impliqué dans un certain nombre de procédures légales. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être soit quantifié soit estimé dans une fourchette raisonnable.

Dans le litige opposant la société MDI Conseil à Euraltech S.A. au titre de l'acquisition par la société Euraltech S.A. de Sira Contrôle Commande en 2001, la société MDI Conseil revendique un complément de prix de 53,4 K€ tandis que la société Euraltech S.A. revendique 96,9 K€ au titre de la garantie de passif. Par ordonnance en date du 3 février 2004, un expert indépendant a été désigné par le Tribunal de commerce de Paris en vue d'arbitrer ce litige. En janvier 2006, l'expert a pris position sur les deux points :

— concernant la garantie de passif due MDI, il a considéré qu'elle n'avait pas lieu à recevoir application ;

— concernant le complément de prix dû par Euraltech, celui-ci pourrait aller jusqu'à 12,6 K€.

Dans ce contexte, Euraltech a proposé à MDI en date du 28 mars 2006, une solution transactionnelle se traduisant par le règlement à MDI d'un montant définitif de 9,9 K€. La réponse de la partie adverse est attendue dans le courant du 1er semestre 2006.

Dans le litige opposant l'administration fiscale à Euraltech concernant l'impôt société 1999 de Glumatec-Rambure (absorbée en 2001 par Euraltech S.A.) en date du 3 octobre 2004, la société Euraltech S.A. a reçu une notification pour redressement fiscal pour un montant de 262 K€. Cette notification a fait l'objet d'une contestation de la part d'Euraltech S.A. En date du 8 avril 2005, l'administration fiscale a prononcé une décision de rejet de cette contestation. L'intégralité de ce redressement est provisionné dans les comptes au 31 décembre 2005.

Cette décision qui a été contestée par Euraltech devant le Tribunal administratif d'Amiens est en cours d'instruction.

Note 10. — Charges à répartir.

En application du règlement CRC 2004-06, les charges à répartir qui sont constituées par des coûts d'acquisition, ont été affectées aux actifs financiers immobilisés concernés au 31 décembre 2005.

Note 11. — Autres informations.

Il n'a été versé aucune rémunération aux membres du conseil de surveillance au titre de leur fonction au sein de cet organe au cours de l'exercice 2005. Monsieur Jeannot Flick, vice-président du conseil de surveillance a reçu une rémunération au titre de ses fonctions opérationnelles au sein de la division Ensemblier. Les rémunérations allouées aux membres des organes de direction et d'administration d'Euraltech, à raison de leurs fonctions dans les sociétés consolidées, se sont élevées à 1 434 K€.

Effectif moyen :

	2005	2004
Cadres	3	3
Non cadres	1	1
Total	4	4

Note 12. — Filiales directes et participations de la société-mère au 31 décembre 2005.

(En milliers d'euros)	Capital social	Capitaux propres autres que le capital	Quote-part détenue %	Valeur comptable des titres		Avances compte courant (valeur nette)	Cautions avals donnés	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes encaissés	Observations
				Brute	Nette						
1. Filiales détenues à au moins 50 % :											
Filiales françaises :											
S.A. Ersem Systems	305	N.D.	99,97 %	305		0		N.D.	N.D.	N.D.	En liquidation
S.A. Euraltech Transitique & Montage	453	685	0	0		-6		997	45		Titres cédés à Euraltech TI en date du 30/11/2005 pour 1 502 K€
S.A. National Standard	2 234	– 2 195	99,97 %	5 357				4588	–1 462		
S.C.I. de Villiers	295	254	100 %	431	431	150		57	13		
S.A. Euraltech TI (1)	1 867	14	99,99 %	13 416	13 416	2 718	8 M€ sur emprunt acquisition Cotumer, 606 K€ sur emprunts ex-Euraltech Services	49 715	-4 961	890 (Cotumer - Idem)	
S.A.S. Euraltech Développement	37	– 8	99,99 %	37	37				– 2		
S.A.S. Euraltech Usinage (2)	389	– 3 921	99,99 %	3 278		0		1 145	- 2 398		Plan de continuation depuis le 5 mai 2004
S.A. Aic-Egimo (ex-RMJM) (3)	1 628	3 316	99,99 %	18 300		101		1 737	- 2 061		
Euraltech Romania	0	– 138	95,00 %	0		21		302	1		
2. Participations (détenues entre 10 et 50 %) :											
Euraltech Brasil Ltda	N.D		30 %	18					N.D	N.D	

Euraltech do Brasil Ltda	300	N.D.	30 %	498				N.C.	N.C.		70 % des titres cédés le 26 juin 2004 à la société Lexway

(1) Euraltech TI a absorbé sa société mère Euraltech Ensemblier en date du 31 décembre 2003.
(2) En redressement judiciaire.
(3) AIC-Egimo (ex-RMJM) a absorbé sa filiale Macri Boussard en date du 31 décembre 2005.
N.D. : non disponible
N.S. : non significatif.

Note 13. – Résultats d'Euraltech S.A. au cours des cinq derniers exercices.

(En euros)	2001	2002	2003	2004	2005
Capital en fin d'exercice :					
Capital social	14 320 840	14 522 836	28 928 964	28 928 964	28 928 964
Nombre des actions ordinaires existantes	9 393 855	9 526 356	18 976 156	18 976 156	18 976 156
Opérations & résultats de l'exercice :					
Chiffre d'affaires hors taxes	64 983 389	46 413 415	27 487 270	4 227 156	3 196 000
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements & provisions	– 4 767 177	– 68 277	– 2 291 381	398 640	– 5 282 577
Impôts sur les bénéfices	887	157 093	– 2 155 369	– 692 734	– 433 957
Participation des salariés due au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements & provisions	– 3 456 681	– 13 351 802	– 5 652 425	16 046	– 27 830 564
Résultat distribué					
Résultat par action :					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions	– 0,51	0,01	– 0,26	0,06	– 0,30
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements & provisions	– 0,37	– 1,40	– 0,30	0	– 1,47
Dividende attribué à chaque action					
Personnel :					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	277	227	106	4	4
Montant de la masse salariale de l'exercice	10 677 112	8 946 793	5 668 962	258 073	238 423
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité sociale, oeuvres sociales, etc.)	4 443 075	4 026 583	2 618 956	212 147	97 820

1.2. Renseignements de caractère général sur la société Euraltech S.A. :
1.2.1. Renseignements d'ordre juridique : Aux termes de l'article 2 de ses statuts, la dénomination sociale de l'émetteur est Euraltech.
Aux termes de l'article 4 de ses statuts, le siège social de l'émetteur est situé Zone industrielle de Saint-Guénault, 5, rue Maryse Bastié, Courcouronnes, 91031 Evry Cedex.

1.2.1.1. Forme juridique et capital social : Aux termes des articles 1, 2 et 6 de ses statuts, l'émetteur est une société de forme anonyme, à directoire et conseil de surveillance, de droit français, au capital de 28 928 964,09 €.

1.2.1.2. Législation de la société : L'émetteur est soumis aux dispositions du livre II du Code du commerce et au décret n° 67-236 du 23 mars 1967 sur les sociétés commerciales.

1.2.1.3. Constitution et expiration de la société : La société Euraltech a été créée le 9 janvier 1990 sous le nom de MS Technologies.
Aux termes des statuts et du Registre du commerce et des sociétés, la durée de vie de la société est de 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés. La société expirera donc le 9 janvier 2089 sauf cas de prorogation ou de dissolution anticipée.

1.2.1.4. Objet social : Aux termes de l'article 3 de ses statuts, la société Euraltech a pour objet social :
Tant en France qu'à l'étranger, le développement d'activités industrielles à fort contenu technologique et d'innovation en toutes opérations se rapportant à :
— la réalisation d'opérations de réorientation, redéveloppement stratégique, réorganisation, restructuration et redressement d'entreprises de nature industrielle, commerciale, financière et immobilière et la réalisation de toutes opérations de gestion, de conseil et d'assistance ;
— la prise d'intérêts ou de participations, sous toutes ses formes, dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, commerciales, financières ou immobilières françaises ou étrangères ;
— toute opération de représentation commerciale en France ou à l'étranger pour le compte de toutes entreprises quelconques et pour le compte d'entreprises prises en gestion ;

— le développement, la mise au point et la mise en application industrielle de tout nouveau procédé ou technique et éventuellement le dépôt de brevets et la concession de licences les concernant ;
— l'acquisition, l'exploitation par bail, location ou autrement, la gestion de tous immeubles bâtis ou non bâtis à usage industriel, commercial ou d'habitation ;
— toutes prestations au bénéfice des sociétés du groupe et toutes opérations de gestion et de centralisation de trésorerie réalisées avec les sociétés du groupe en conformité avec l'article 12-3 de loi bancaire du 24 janvier 1984 ;
— toute activité d'étude, de recherche et développement, de conception, de fabrication, d'achat, d'approvisionnement, et de commercialisation en matière de systèmes de production automatisés ;
— et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets spécifiés ou à tout autre objet similaire ou connexe.

1.2.1.5. Numéro d'inscription au Registre du commerce et des sociétés. — Euraltech est immatriculé au Registre du commerce et des sociétés d'Evry sous le numéro 352 919 054.
Le code APE d'Euraltech est le 741J. Il correspond à l'activité d'administration d'entreprises.

1.2.1.6. Consultation des documents juridiques de l'émetteur : Les statuts, procès-verbaux d'assemblées générales, rapports des contrôleurs légaux et autres documents sociaux peuvent être consultés à la direction administrative d'Euraltech sise 4, avenue de l'Atlantique, Parc d'Activités des Ulis, 91955 Courtaboeuf Cedex.

1.2.1.7. Exercice social : Aux termes de l'article 23 des statuts de l'émetteur, l'exercice social commence le 1er janvier et expire le 31 décembre de chaque année.

1.2.1.8. Répartition statutaire des bénéfices : Aux termes de l'article 24 des statuts de l'émetteur, s'il résulte des comptes de l'exercice, tels qu'ils sont approuvés par l'assemblée générale, l'existence d'un bénéfice distribuable suffisant, l'assemblée générale pourra affecter tout ou partie de ce bénéfice distribuable à la réserve légale, à tous fonds de réserve généraux ou spéciaux, ou attribuer aux actionnaires un dividende dont elle fixera le montant.
Aux termes du même article, après avoir constaté l'existence de réserves dont elle a la disposition, l'assemblée générale pourra décider la distribution de sommes prélevées sur ces réserves. Dans ce cas, la décision indiquera expressément les postes de réserves sur lesquels les prélèvements seront effectués.
Aux termes de l'article 25 des statuts de l'émetteur, l'assemblée générale peut accorder, pour la totalité ou la partie de la distribution des dividendes, une option entre, soit le paiement en numéraire, soit le paiement en actions ou titres détenus en portefeuille par la société.

1.2.1.9. Assemblées générales : Aux termes de l'article 20 des statuts de l'émetteur, les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. Elles sont réunies au siège social ou tout autre lieu précisé dans l'avis de convocation.
L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions, pourvu qu'elles aient été libérées des versements exigibles.
Le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée est subordonné à l'inscription de l'actionnaire dans les comptes de la société cinq jours au moins avant la date de réunion de l'assemblée.
Tout actionnaire peut voter par correspondance.
Lors de la réunion de l'assemblée, l'assistance personnelle de l'actionnaire annule toute procuration ou tout vote par correspondance.

1.2.1.10. Droits de vote : Aux termes de l'article 21 des statuts de l'émetteur, le droit de vote attaché aux actions de capital ou de jouissance est proportionnel à la quotité de capital qu'elles représentent et chaque action donne droit à une voix au moins.
Toutefois, un droit de vote double est attribué dans toutes les assemblées :
— à toutes les actions nominatives, entièrement libérées, inscrites depuis quatre ans révolus au nom de la même personne ;
— aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves bénéfices ou primes d'émission à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie déjà de ce droit.
En cas de division d'actions existantes, les nouvelles actions provenant de l'échange bénéficieront du même droit de vote double que les actions anciennes qui en bénéficiaient, ou de la même antériorité que lesdites actions anciennes pour bénéficier de ce droit de vote double.
Sont privées du droit de vote les actions non libérées des versements exigibles, les actions de l'apporteur en nature ou du bénéficiaire d'un avantage particulier dans les assemblées générales extraordinaires, les actions de souscripteurs éventuels dans les assemblées appelées à statuer sur la suppression du droit préférentiel de souscription, les actions de l'intéressé dans la procédure prévue pour les conventions entre un administrateur et la société, et éventuellement, les actions détenues par la société elle-même.
Le point 3 de l'article 21 (concernant les droits de vote doubles) des statuts d'Euraltech S.A. a été inséré dans les statuts suite du vote de la deuxième résolution lors de l'assemblée générale extraordinaire du 31 janvier 1996.

1.3. Renseignements sur le capital d'Euraltech S.A. — Toute modification du capital ou des droits attachés aux titres qui le composent est soumise aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques. De même, tout franchissement de seuil dans la répartition du capital est soumis aux prescriptions légales, les statuts ne prévoyant pas de dispositions spécifiques.

1.3.1. Capital social : Au 31 décembre 2005, le capital social d'Euraltech était de 28 928 964,09 €, entièrement libéré, est divisé en 18 976 156 actions, toutes de même catégorie.

1.3.2. Forme des actions : Les titres des actions sont nominatifs ou porteur, au choix de l'actionnaire.
Conformément à l'article 263-1 de la loi du 24 juillet 1966, la société est en droit, dans les conditions réglementaires, de demander à tout moment à l'organisme chargé de la compensation des titres le nom ou la dénomination sociale, la nationalité et l'adresse des détenteurs de titres conférant immédiatement ou à terme le droit de vote dans ses propres assemblées d'actionnaires, ainsi que le nombre de titres détenus par chacun d'eux et, le cas échéant, les restrictions attachées à ces titres.

1.3.3. Capital potentiel : Il n'existe aucune valeur mobilière donnant accès au capital d'Euraltech. Toutefois il existe des plans de souscription d'actions qui ont été autorisés par l'assemblée générale et mis en oeuvre par le conseil d'administration (décembre 1996) ou le directoire (août 2000, décembre 2000, janvier 2001 et mars 2001). Les options consenties ont fait l'objet d'ajustements dans le cadre des augmentations de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription (article 174-8 du décret du 23 mars 1967). La méthode d'ajustement du prix de souscription des actions sous option n'ayant pas été fixée auparavant par un organe délibérant, le directoire a, par décision en date du 27 décembre 2001, établi la méthode d'ajustement et ses modalités, conformément aux dispositions de l'article 174-1 du décret du 23 mars 1967.

1.3.4. Capital autorisé non émis : Néant.

1.3.5. Instruments financiers non représentatifs du capital : Néant.

1.3.6. Obligations convertibles, échangeables, remboursables en instruments financiers donnant accès au capital, à warrant ou autres : Néant.

Informations sur les options de souscription d'actions :

	Plan n° 1	**Plan n° 2**	**Plan n° 3.1**	**Plan n° 3.2**	**Plan n° 3.3**
Date d'assemblée	31/10/96 et 09/11/96	29/06/00	22/12/00	22/12/00	22/12/00
Date du directoire ou du conseil d'administration	10/12/96	30/08/00	26/12/00	12/01/01	21/03/01
Nombre total d'actions pouvant être souscrites ou achetées par :	214 117	166 319	203 654	16 634	14 417
Les mandataires sociaux	33 285	166 319			
Les dix premiers salariés			203 654	16 634	14 417
Point de départ d'exercice des options	11/12/01	30/08/00 et 30/12/01	26/12/00	12/01/01	21/03/01
Date d'expiration	11/12/04	30/08/07	26/12/07	12/01/08	21/03/08
Prix de souscription	6,41 €	4,78 €	4,01 €	4,14 €	4,68 €
Modalités d'exercice	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail)	Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail)	— Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) — Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002	— Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) — Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002	— Etre salarié du groupe Euraltech au moment de la levée (sauf départ en retraite ou accident du travail) — Exercice sous condition de réalisation du CA et du résultat net 2000, 2001 et 2002
Nombre d'actions souscrites au 31/12/2004	107 398	88 702	0	0	0
Options de souscriptions annulées durant l'exercice 2005	– 106 719	– 77 617	– 170 654	– 16 634	– 14 417
Options de souscriptions restantes au 31 décembre 2005	0	0	33 000	0	0

Aucun mandataire social n'est concerné par les plans d'options de souscription d'actions.

1.3.7. Tableau d'évolution du capital : Le tableau d'évolution du capital jusqu'à la date d'enregistrement de ce document de référence est présent en page.

1.3.8. Programme de rachat d'actions : Le dernier programme de rachat d'actions propres a fait l'objet d'une note d'opération visée par la Commission des opérations de bourse sous le n° 03-234 en date du 18 juin 2001, note incluse dans le prospectus portant le même visa. Au titre de ce dernier programme de rachat d'actions propres, Euraltech n'a transféré et annulé aucune action. Au cours du dernier exercice (clos le 31 décembre 2005), le montant total des achats s'est élevé à 0 € (0 titres) et le montant total des ventes à 0 € (aucun titre). La société n'a pas eu recours à l'utilisation de produits dérivés pour réaliser ses précédents programmes de rachat d'actions.

1.3.9. Répartition du capital et des droits de vote d'Euraltech S.A. : Au 31 décembre 2005 et à la date de réalisation de l'augmentation de capital qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 03-1045, les informations dont dispose la société lui permettent de connaître la répartition de son capital, comme mentionné ci-dessous.

— le nombre total de titres Euraltech est de 18 976 156 ;

— le nombre total des droits de vote réels est de 20 843 155.

— les actionnaires ou groupes d'actionnaires qui, à la connaissance de l'organe d'administration, possèdent, ou sont susceptibles de posséder compte-tenu des titres de capital et des instruments financiers donnant accès au capital qu'ils détiennent, directement ou indirectement, isolément ou conjointement (1), ou de concert (2), 5 % ou plus du capital ou des droits de vote, sont le « groupe d'actionnaires P2C » et Federlux.

Aucun salarié ne détient directement, indirectement ou par l'intermédiaire d'organismes de placement collectif spécialisés un pourcentage de capital égal ou supérieur à 0,5 % du capital de l'émetteur.

(1) Par contrôle conjoint, l'on entend le contrôle exercé par plusieurs sociétés ou par plusieurs personnes qui ont conclu entre elles un accord pouvant les conduire à adopter une politique commune vis-à-vis de l'émetteur.

(2) Au sens où l'action de concert est retenue dans l'article L. 233-101 du Code de commerce.

Le tableau suivant présente les actionnaires détenant plus de 5 % du capital d'Euraltech S.A., ainsi que l'auto-détention de la société. Le tableau présent synthétise l'évolution de la répartition du capital d'Euraltech depuis l'introduction au second marché le 20 juin 2001.

Répartition du capital à la date du 31 décembre 2005 :

Actionnaires ou groupes d'actionnaires	Actions		Droits de vote attachés	
	Nombre total	% total	Nombre	En %
Groupe d'actionnaires « P2C » :				
P2C Investissements S.A.	14 200 738	74,8 %	14 200 738	75,2 %
Pierre Schoen	100	0 %	100	0 %
Alain Weber	141 250	0,7 %	141 250	0,8 %
Total « P2C »	14 341 988	75,6 %	14 341 988	76,0 %
Federlux	1 010 993	5,3 %	1 010 993	5,3 %
Autodétention	76 556	0,4 %	0	0 %
Public	3 546 619	18,7 %	3 546 619	18,7 %
Total	18 976 156	100 %	18 899 600	100 %

1.3.9.1. P2C Investissements S.A. : P2C Investissements est une société anonyme au capital de 152 487 129,49 €, sise 12, rue de la Mésange, 67000 Strasbourg, R.C.S. B 403 112 709. Pierre Schoen détient 95 % des droits de vote de P2C Investissements. La société a une activité de holding animateur de groupe.

P2C Investissements ne détient aucune filiale ni participation dans le même domaine d'activité qu'Euraltech.

P2C Investissements est lié à Euraltech au travers d'une convention d'assistance administrative et financière dans les conditions relatées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes.

1.3.9.2. Federlux S.A. : Federlux est une compagnie d'assurance vie, département de l'Union des assurances fédérales, filiale du Crédit lyonnais. Son objet social est la gestion de contrat d'assurance vie.

Federlux n'est pas représentée au conseil de surveillance.

1.3.9.3. Pactes d'actionnaires : A la connaissance de la société, il n'existe aucun pacte d'actionnaires ou convention à laquelle Euraltech est partie prenante et susceptibles d'avoir un impact significatif sur le cours de son titre, et ce quel que soit le cadre du pacte (pacte relatif à une société cotée mais également tout pacte relatif à des filiales significatives non cotées).

Tableau d'évolution du capital :

Date	Nature de l'opération	Montant des variations			Capital après opération		
		Nominal	Prime	Nombre d'actions créées	Valeur nominale par action	Montant du capital	Nouveau nombre d'actions
03/01/1990	Création de la société par apport en numéraire	38 112 €		2 500	15,24 €	38 112 €	2 500
26/07/1995	Augmentation de capital	9 528 €	752 717 €	625	15,24 €	47 640 €	3 125
24/08/1995	Augmentation de capital par incorporation d'une prime d'émission	619 324 €		40 625	15,24 €	666 964 €	43 750
31/01/1996	Division du nominal			175 000	3,05 €	666 964 €	218 750
09/11/1996	Division du nominal			218 750	1,52 €	666 654 €	437 500
10/12/1996	Inscription sur le marché libre OTC						
27/06/1997	Augmentation de capital par apport en numéraire	47 640 €	3 306 238 €	31 250	1,52 €	714 605 €	468 750
30/06/1998	Augmentation de capital par incorporation d'une prime d'émission	3 573 024 €		2 343 750	1,52 €	4 287 629 €	2 812 500
30/03/1999	Augmentation de capital par apport en numéraire	1 829 388 €	3 658 776 €	1 200 000	1,52 €	6 117 017 €	4 012 500
10/08/2000	Augmentation de capital par apport en numéraire (3)	1 835 105 €	3 670 210 €	1 203 750	1,52 €	7 952 122 €	5 216 250
22/12/2000	Augmentation de capital par apport en numéraire	640 382		420 063	1,52 €	8 592 504 €	5 636 313
05/06/2001	Suppression de la mention de la valeur nominale des actions					8 592 504 €	5 636 313
20/06/2001	Augmentation de capital par apport en numéraire et transfert sur le second marché d'Euronext Paris (4)	5 711 463 €	24 424 023 €	3 757 542		14 320 840 €	9 393 855
31/12/2002	Levée de stock-options des salariés/dirigeants exercice 2002	201 996 €	513 416 €	132 501		14 522 836 €	9 526 356
31/12/2003	Augmentation de capital par apport en numéraire (5)	14 406 128 €	52 068 €	9 449 800		28 928 964 €	18 976 156
31/12/2004		0	0	0		28 928 964 €	18 976 156
31/12/2005		0	0	0		28 928 964 €	18 976 156

(3) Opération ayant donné lieu à l'établissement d'un prospectus simplifié visé par la Commission des opérations de bourse sous le n° 00-1284.
(4) Opération ayant donné lieu à l'établissement d'un prospectus simplifié visé par la Commission des opérations de bourse sous le n° 01-848.
(5) Opération ayant donné lieu à l'établissement d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 03-1045.

Evolution dans la répartition du capital et des droits de vote depuis l'introduction au Second Marché (12/07/2001) jusqu'au 31 décembre 2005 :

	AGE du 20/12/01 (1)		AGO et E du 28/06/02 (1)		14/03/03 (2)	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
P2C Investissements S.A.	49,4 %	49,4 %	49,4 %	49,4 %	56,1 %	56,5
Pierre Schoen	4,3 %	4,3 %	2,9 %	3,0 %	3,8 %	3,9 %
Federlux S.A.	0,0	0,0	0,0 %	0,0 %	7,1 %	7,2 %
21 Strategic Fund S.A. (6)	5,1 %	5,1 %	5,1 %	5,1 %	5,1 %	5,1 %
Euraltech S.A.	0,0 %		0,0 %		0,7 %	0,0 %
Public	41,2 %	41,2 %	42,6 %	42,5 %	27,2 %	27,3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de droits de vote doubles	153 186		133 835		222 046	

(1) Données fournies par Natexis Banques populaires, ne comptabilisant pas les titres au porteur non immobilisés.
(2) Données obtenues en croisant les données sur les titres nominatifs fournies par Natexis Banques populaires, et les données sur les titres au porteur fournies par Euronext (analyse TPI) à la même date.
(6) 21 Strategic fund est un fonds contrôlé et géré par 21 Centrale Partners, société associée au groupe Ventuno Investimenti (groupe Benetton). Le fonds a pour vocation la prise de participations minoritaires dans des sociétés de taille moyenne, rentables, ayant vocation à occuper une position significative sur leur marché et présentant des perspectives de développement internationales. 21 Strategic fund a démissionné du conseil de surveillance et n'y est plus représentée depuis le 30 juin 2002.

	AGO et E du 26/06/03 (1)		31/12/03 (3)		AGO et E du 30/06/04		31/12/04		31/12/05	
	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote	% du capital	% des droits de vote
P2C Investissements S.A.	48,7 %	48,8 %	66,8 %	66,3 %	66,8 %	66,3 %	67,0 %	69,3 %	75,5 %	76,0 %
Pierre Schoen	3,8 %	3,8 %	7,1 %	7,0 %	7,1 %	7,0 %	8,0 %	6,9 %		
Federlux S.A.	7,1 %	7,2 %	7,2 %	7,1 %	7,2 %	7,1 %	7,2 %	6,6 %	5,3 %	5,3 %
21 Strategic Fund S.A. (7)	5,1 %	5,1 %	2,6 %	2,7 %	2,6 %	2,7 %	2,6 %	2,4 %	2,6 %	2,4 %
Euraltech S.A.	0,8 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	0,0 %	0,4 %	
Public	35,1 %	35,2 %	15,9 %	16,9 %	15,9 %	16,9 %	14,8 %	14,8 %	16,2 %	16,3 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Nombre de droits de vote doubles	240 550		145 490		145 490		1 866 999		0	

(1) Données fournies par Natexis Banques populaires, ne comptabilisant pas les titres au porteur non immobilisés.
(3) Date de réalisation de l'augmentation de capital qui a fait l'objet d'un prospectus visé par l'Autorité des marchés financiers sous le n° 03-1045.
(7) 21 Strategic fund est un fonds contrôlé et géré par 21 Centrale Partners, société associée au groupe Ventuno Investimenti (groupe Benetton). Le fonds a pour vocation la prise de participations minoritaires dans des sociétés de taille moyenne, rentables, ayant vocation à occuper une position significative sur leur marché et présentant des perspectives de développement internationales. 21 Strategic fund a démissionné du conseil de surveillance et n'y est plus représentée depuis le 30 juin 2002.

1.3.9.4. Modifications intervenues dans la répartition du capital : Il n'y a eu, depuis le 1er janvier 2000, que les deux déclarations de franchissement de seuil suivantes auprès du Conseil des marchés financiers.

— CMF 203C0009 : « Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce) sur le titre Euraltech (Second marché). Par lettre du 30 décembre 2002 reçue le 2 janvier 2003, M. Jean Michel Riera a informé le Conseil des marchés financiers que, le 27 décembre 2002, suite à une cession d'actions, il avait franchi en baisse le seuil de 5 % du capital de Euraltech (composé de 9 393 855 actions) et ne détenait plus désormais aucune action de la société Euraltech. » ;

— CMF 203C0025 : « Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du Code de commerce) sur le titre Euraltech (Second marché). Par courrier du 6 janvier 2003, la société Federlux France (27, avenue Claude Vellefaux, 75010 Paris) a informé le Conseil des marchés financiers que, le 27 décembre 2002, suite à l'acquisition d'actions Euraltech, elle avait franchi en hausse le seuil de 5 % du capital et des droits de vote Euraltech et détenait désormais 681 841 actions et droits de vote Euraltech soit 7,26 % du capital et 7,15 % des 9 538 707 droits de vote de cette dernière. »

1.3.10. Possibles prises de contrôle de l'émetteur : Pour autant qu'elles soient connues de l'émetteur, il n'existe aucune personne physique ou morale qui, directement ou indirectement, isolément ou conjointement, ou de concert, exercent ou peuvent exercer un contrôle sur lui, à l'exception de l'actionnaire de référence P2C Investissements.

1.3.11. L'émetteur ne fait pas partie d'un groupe d'entreprises.

1.3.12. Marché des instruments financiers de l'émetteur : Il n'existe pas d'autres instruments financiers admis aux négociations sur un marché réglementé que les 18 976 156 actions cotées au Second marché qui constituent le capital social de l'émetteur.
Il n'existe pas d'instruments financiers de l'émetteur non encore admis aux négociations sur un marché réglementé mais traités sur un ou plusieurs autres marchés réglementés, en fonctionnement régulier, reconnus et ouverts.

B. — Comptes consolidés.

I. — Compte de résultat consolidé.

	Note	Année 2005	Année 2004
Chiffre d'affaires	17	130 957	143 833
Autres revenus des activités ordinaires	17	485	375
Coûts des biens et services consommés	18	– 93 244	– 96 282
Charges de personnel	25	– 43 187	– 44 301
Impôts et taxes	18	– 2 395	– 2 623
Amortissements et dépréciations	18	– 14 086	– 788
Dépréciations suite aux tests de valeur	18	– 7 403	– 1 208
Autres produits et charges opérationnelles	18	467	3 051
Résultat opérationnel des activités maintenues	18	– 28 405	2 057
Coût de l'endettement financier	19	– 1 368	– 1 513
Autres charges financières nettes	19	52	– 275
Quote-part dans le résultat net des entités associées	4	– 94	– 267
Résultat avant impôt des activités maintenues		– 29 814	1
Impôts sur les résultats	6	-4 379	– 454
Résultat après impôt des activités maintenues		- 34 194	– 454
Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession	29	0	589
Résultat de l'exercice		- 34 194	136
Dont quote-part groupe		– 34 197	125
Dont quote-part des minoritaires		3	10
Résultat net (Part groupe) par action en euros	23	– 1,81	0,01
Résultat net (Part groupe) dilué par action en euros	23	– 1,81	0,01

II. — Bilan consolidé au 31 décembre 2005.

	Notes	31/12/05	31/12/04
Actif :			
Ecarts d'acquisition	1	16 461	23 863
Immobilisations incorporelles	2	306	625
Immobilisations corporelles	3	7 336	8 656
Participations dans les entreprises associées	4	0	0
Actifs financiers non courants	5	4 483	6 516
Actifs d'impôt différés	6	665	4 114
Actifs non courants		29 250	43 774
Actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Stocks	7	1 805	2 452
Clients	8	44 771	56 809
Montant brut à recevoir des clients sur contrats de constructions	9	17 201	23 787
Actifs financiers courants	5	2 364	3 093
Autres actifs courants	10	10 066	11 085
Trésorerie & équivalents	11	3 279	2 305
Actifs courants		79 486	99 530

Total actif		108 737	143 304
Passif :			
Capital	12	28 929	28 929
Prime d'émission		20 902	20 902
Réserves et résultat part du groupe		– 49 582	– 15 264
Capitaux propres (Part du groupe)		249	34 567
Intérêts minoritaires		14	42
Capitaux propres		263	34 610
Emprunts	13	12 902	17 342
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	15	1 303	1 528
Autres provisions non courantes	14	2 850	1 594
Autres passifs financiers non courants	13	11 021	3 929
Passifs d'impôt différés	6	25	76
Passifs non courants		28 102	24 470
Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés		0	0
Passifs financiers courants	13	13 321	18 083
Provisions part courante	14-15	8 426	20
Fournisseurs		31 314	36 849
Montant brut dû aux clients sur contrats de constructions	9	3 868	3 951
Autres passifs courants	16	23 442	25 322
Passifs courants		80 372	84 225
Total passif		108 737	143 304

III. —Varia tion des capitaux propres .

	Capital	Prime liée au capital	Actions propres	Réserves et résultat consolidés	Ecarts de conversion	Total capitaux propres part groupe	Intérêt minoritaires	Total capitaux propres
Capitaux propres 31/12/2003 normes françaises	28 929	20 902	– 320	– 16 476	652	33 687	49	33 736
Incidence de la première application des normes IFRS				1 206		1 206		1 206
Capitaux propres au 01/01/2004 (*)	28 929	20 902	– 320	– 15 270	652	34 893	49	34 942
Résultat				125		125	10	136
Ecarts de conversion					– 451	– 451		– 451
Dividendes versés								
Variation de capital								
Variation de périmètre							– 17	– 17
Capitaux propres au 31/12/2004 (*)	28 929	20 902	– 320	– 15 145	201	34 567	42	34 610
Résultat				– 34 197		– 34 197	3	– 34 194
Ecarts de conversion					– 121	– 121		– 121
Dividendes versés								
Variation de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente								
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés								
Variation des actions propres								
Variation de périmètre							– 32	32
Capitaux propres au 31/12/2005	28 929	20 902	– 320	– 49 341	80	250	13	263

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

IV. — Tableau des flux de trésorerie consolidé 2005.

		31/12/05	31/12/04 (*)
Résultat net		– 34 194	136
Parts dans les résultats nets des entreprises associées nettes des dividendes reçus		94	267
Dotations nettes aux amortissements et provisions		18 534	2 442
Profits nets sur cessions d'éléments d'actifs		552	– 873
Impôts différés		3 341	– 451
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie (1)	7	0	– 3 182
Marge brute d'autofinancement (A)		– 11 673	– 1 661
Variation des stocks		647	602
Variation des créances d'exploitation		20 360	22 821
Variation des dettes d'exploitation		– 8 067	– 17 445
Variation nettes des autres dettes et créances liés à l'activité		– 94	– 4 012
Variation du besoin en fonds de roulement (B)		12 846	1 966
Flux de trésorerie sur activité a = (A + B)		1 173	305
Acquisitions d'immobilisations incorporelles		– 75	– 286
Acquisitions d'immobilisations corporelles		– 960	– 939
Acquisitions de filiales nettes de la trésorerie acquise		– 7	0
Acquisitions de titres de participation non consolidés		– 15	– 312
Variation dettes sur immobilisations		0	– 19
Cessions d'immobilisations incorporelles		0	50
Cessions d'immobilisations corporelles		347	65
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée		16	223
Cessions d'autres immobilisations financières		91	20
Encaissements liés aux contrats de location financement		2 185	1 575
Variation nette des prêts et créances		– 91	52
Flux de trésorerie sur investissement (b)		1 491	430
Augmentation de capital		0	0
Dividendes versés aux actionnaires de la société-mère		0	0
Dividendes versés aux minoritaires		0	0

Encaissements provenants des emprunts obligataires		0	0
Remboursements des emprunts obligataires		0	0
Encaissements provenant des emprunts bancaires		0	0
Remboursements des emprunts bancaires		– 3 771	– 4 323
Remboursements des dettes de location financement		– 2 534	– 2 090
Variation nette des autres passifs financiers (2)		7 050	3 352
Flux de trésorerie sur financement (c)		745	– 3 061
Incidence de la variation des taux de change		7	– 2
Reclassement de la trésorerie d'ouverture (3)		2 505	0
Variation de trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)		5 921	– 2 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (€)		– 9 837	– 7 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (d) + (e)	Note 11	– 3 916	– 9 837

(1) Correspond pour l'exercice 2004 essentiellement au montant de l'abandon de créance de l'actionnaire de référence P2C Investissements (3 000 K€) et à l'impact sur le résultat de période de la valorisation à leur juste valeur des créances sur contrat de location financement (182 K€).
(2) Cette ligne inclut le montant des apports en compte courant de l'actionnaire de référence P2C Investissements pour 3 710 K€ au titre de l'exercice 2004 et 7 199 K€ au titre de l'année 2005.
(3) Correspond à l'impact du reclassement de la trésorerie négative en emprunt consécutivement à la signature le 5 mars 2005 d'un accord de conversion de la ligne de découvert bancaire en dette moyen terme.
(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

VI. — Annexes au tableau des flux de trésorerie consolidés.

1. — Principaux flux sectoriels.

a) Principaux flux d'investissements par secteur d'activité :

	31/12/05				31/12/04		
	Systèmes	**Services**	**Non affecté**	**Total**	**Systèmes**	**Services**	**Non affecté**
Acquisitions d'actifs incorporels	– 68	– 7	0	– 75	– 232	– 54	0
Acquisitions d'actifs corporels	– 629	– 284	– 47	– 960	– 529	– 411	0
Acquisitions de filiales nette de la trésorerie acquise	– 7	0	0	– 7		0	0
Acquisitions d'actifs financiers (hors prêts et créances)	– 1	0	– 14	– 15	– 312	0	0
Variation dettes sur immobilisations	0	0	0	0	0	0	– 19
Remboursements des créances sur location financement	2 185	0	0	2 185	1 575	0	0
Cessions d'actifs incorporels	0	0	0	0	0	0	50
Cessions d'actifs corporels	347	0	0	347	18	5	43
Cessions de filiales nettes de la trésorerie cédée	8	8	0	16	223	0	0
Cessions d'actifs financiers	60	31	0	91	0	0	20
Variation nette des autres prêts et créances	– 33	– 79	20	– 91	– 59	– 15	126
Total des flux d'investissement	1 861	– 331	– 40	1 490	684	– 475	221

b) Principaux flux de financement par secteur d'activité :

	31/12/05				31/12/04		
	Systèmes	Services	Non affecté	Total	Systèmes	Services	Non affecté
Diminution des emprunts bancaires	– 1 729	– 130	– 1 912	3 771	– 2 320	– 260	– 1 743
Diminution des dettes sur location financement	– 2 461	– 16	– 57	2 534	– 1 891	– 17	– 183
Variations nettes des autres passifs financiers	– 5	– 184	7 239	7 050	– 255	– 41	3 648
Total des flux de financement	– 4 195	– 330	5 271	745	– 4 465	– 318	1 722

c) Transactions sans contrepartie en trésorerie :
Les principales transactions d'investissement et de financement réalisées sans contrepartie en trésorerie sont présentées ci-dessous :

	31/12/05	31/12/04
Créances sur contrats de location financement	0	6 925
Dettes sur contrats de location financement	– 552	– 6 744
Total	– 552	181

2. — Flux liés aux acquisitions et cessions de filiales.

Les flux liés aux acquisitions et cessions de filiales correspondent pour l'exercice 2005 à la trésorerie décaissée pour le rachat des participations minoritaires pour 7 milliers d'euros.
Au 31 décembre 2004 les flux liés aux cessions de filiales s'analysaient comme suit :

Trésorerie des filiales cédées	– 223
Prix reçu pour la cession de filiales	
Flux de trésorerie sur acquisition de filiales	– 223

3. — Niveau des lignes de crédit.

Au 31 décembre 2005 le niveau des lignes de crédit s'analysait comme suit :

Lignes de crédit utilisées	7 885
Lignes de crédit non utilisées	13 973

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

V. — Annexes aux comptes consolidés 2005.

Note 1. — Faits marquants.

Les principaux évènements intervenus au cours de l'exercice sont les suivants : — En date du 5 mars 2005, faisant suite à la réorganisation de la maison-mère en holding d'animation sans activité opérationnelle, Euraltech S.A. a signé un accord de conversion de sa ligne de découvert de 2,5 M€ en emprunt moyen terme remboursable sur 46 mois. En contrepartie, les 66 673 titres d'Euraltech TI détenus par Euraltech S.A. ont été nantis au profit de l'organisme prêteur. — En date du 15 mars 2005, a été créée la société Macri Makina (Bursa-Turquie) filiale à 99 % de Macri Boussard. — Regroupement du site de Euraltech TI Rambure (Villiers sur Marne) sur le site d'Evry d'Euraltech TI dont la finalisation est intervenue le 14 octobre 2005.
— Réuni en date du 19 octobre 2005 le conseil de surveillance a nommé Mr Gilles Cachot président du directoire, en remplacement de Mr René Franceschetti démissionnaire. Le conseil de surveillance, eu égard aux bons résultats des activités Services, renouvelle sa confiance à M. René Franceschetti qui est appelé à développer cette activité au sein du groupe Euraltech.
— Afin de poursuivre la simplification juridique du groupe, en date du 30 novembre 2005, Euraltech a cédé les titres Euraltech Transitique et Montage (ETM) à Euraltech TI à leur valeur nette comptable. Il a ensuite été procédé à une Transmission universelle du patrimoine de ETM vers TI à effet du 1er janvier 2006.

Note 2. — Principes généraux.

Euraltech applique pour la première fois les normes d'information financière internationales (normes IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB) et approuvées par le règlement européen n° 1606/2002.
Les états financiers ont été établis sur la base du principe du coût historique et d'une comptabilité d'engagements.
Toutes les sociétés consolidées et associées arrêtent leurs comptes au 31 décembre 2005.
Les informations financières sont données, sauf indication contraire, en milliers d'euros.
Le bilan d'ouverture IFRS au 1er janvier 2004, le résultat consolidé de l'année 2004 et le bilan au 31 décembre 2004, présentés à titre comparatifs, sont conformes à ceux qui avaient été présentés lors de la publication des comptes semestriels au 30 juin 2005, avec les tableaux de passage des normes françaises aux normes IFRS.
Première application des normes IFRS. — Euraltech a préparé un bilan d'ouverture au 1er janvier 2004 établi selon les dispositions énoncées dans IFRS 1 « Première adoption des normes internationales d'information financière » et des comptes 2004 établis conformément au référentiel IFRS y compris l'application des normes IAS 32 et 39 dont les impacts sont peu significatifs pour le groupe.
Il est précisé que conformément aux options ouvertes aux premiers adoptants par la norme IFRS 1 Euraltech :

— n'a pas retraité les regroupements d'entreprises réalisés antérieurement au 1er janvier 2004 conformément à la norme IFRS 3 ;
— n'a pas procédé à la réévaluation de ses actifs incorporels ou corporels dans le bilan d'ouverture IFRS ;
— n'a pas reclassé en réserves consolidées les écarts de conversion des sociétés étrangères (non significatifs) ;
— n'a pas retraité les plans de souscription d'actions antérieurs au 27 novembre 2002.

Les autres options offertes n'ont par ailleurs pas trouvé à s'appliquer.

La note 28 présente les impacts chiffrés de la première application des normes IFRS sur le bilan d'ouverture au 1er janvier 2004, sur le bilan au 31 décembre 2004 et sur le résultat net au 31 décembre 2004.

Périmètre de consolidation. — Les comptes consolidés comprennent ceux de Euraltech S.A. ainsi que ceux de ses filiales et de ses sociétés associées. Cet ensemble forme le groupe Euraltech.

Les principaux mouvements de périmètre survenus au cours de l'exercice 2005 sont présentés ci-dessous :

— la société Macri Makina (Turquie) créée au cours du 1er semestre et détenue à 99 % par Macri Boussard a été consolidée par intégration globale au 31 décembre 2005 ;

— la société Recherches Développement Réalisation (RDR) a fait l'objet en date du 27 mai 2005 d'une Transmission universelle de patrimoine au profit de la société Macri Boussard - cette opération de restructuration interne à effet du 1er juillet 2005 a été sans conséquence sur les comptes consolidés ;

— la société Guiro a fait l'objet en date du 27 mai 2005 d'une transmission universelle de patrimoine au profit de la société Aic-Egimo - cette opération de restructuration interne à effet du 1er juillet 2005 a été sans conséquence sur les comptes consolidés ;

— la société Macri Boussard a fait l'objet en date du 21 novembre 2005 d'une Transmission universelle de patrimoine au profit de la société Aic-Egimo - cette opération de restructuration interne à effet du 1er janvier 2006 sera traitée dans les comptes consolidés 2006 ;

— La société Euraltech Transitique et Montage a fait l'objet en date du 30 novembre 2005 d'une Transmission universelle de patrimoine au profit de la société Euraltech TI - cette opération de restructuration interne à effet du 1er janvier 2006 sera traitée dans les comptes consolidés 2006.

Méthodes de consolidation. — Les sociétés contrôlées directement ou indirectement par le groupe sont consolidées en intégration globale. Il s'agit généralement des sociétés dans lesquelles le groupe détient plus de la moitié des droits de vote.

Indépendamment du pourcentage de participation détenu, la notion de contrôle représente le pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles d'une société affiliée afin d'obtenir des avantages de ses activités.

Les intérêts des actionnaires minoritaires sont présentés au bilan dans une catégorie distincte des capitaux propres.

Les co-entreprises dans lesquelles le groupe partage le contrôle avec un co-entrepreneur et les sociétés associées dans lesquelles le groupe exerce une influence notable sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Pour ces sociétés les actifs nets et les résultats sont constatés sur la base des principes comptables propres aux sociétés associées lorsqu'il n'est pas possible de calculer les ajustements selon les principes comptables du groupe.

Les sociétés nouvellement acquises sont consolidées, dès la date effective de transfert de contrôle au groupe, selon la méthode de l'acquisition décrite dans la norme IFRS 3.

Les sociétés ne sont plus consolidées à partir de leur date de cession ou de la date de perte de contrôle.

Les transactions et les résultats inter sociétés sont annulés.

Comptabilisation des opérations en monnaies étrangères. — Dans les sociétés du groupe, les transactions en monnaies étrangères sont converties au cours de change en vigueur au moment où elles sont effectuées. Les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux cours de change en vigueur à la fin de l'année. Les différences de change qui résultent des opérations précitées sont inscrites au compte de résultat.

Par exception à ce principe les écarts de change relatifs à un élément monétaire qui en substance fait partie intégrante de l'investissement net d'une entité dans une entité étrangère sont inscrits en capitaux propres dans un poste « Ecart de conversion » jusqu'à la sortie de cet investissement net, date à laquelle ils sont comptabilisés au compte de résultat. Lors de la consolidation, les actifs et passifs des sociétés du groupe exprimés en monnaies étrangères sont convertis en euros au cours de change en vigueur à la date de clôture. Les postes du compte de résultat sont convertis en euros au cours de change annuel moyen ou au cours de change en vigueur à la date de la transaction pour les transactions significatives.

Les différences de change qui surviennent lors de la conversion des actifs nets du groupe par rapport au cours de l'exercice précédent, de même que les différences qui surviennent lors de la conversion au cours de fin d'année des résultats calculés au cours moyen ou effectif, sont imputées directement en capitaux propres dans un poste « Ecart de conversion ».

Lors de la cession des sociétés étrangères, les écarts de conversion s'y rattachant sont comptabilisés au compte de résultat.

Information sectorielle. — L'information sectorielle est établie en fonction de deux critères distincts : l'un primaire, fondé sur les secteurs d'activités du groupe, l'autre secondaire, fondé sur les zones géographiques.

Dans la continuité de l'information donnée dans le paragraphe Processus de transition vers les normes IFRS au 31 décembre 2004, la norme IAS 14 conduit le groupe Euraltech à présenter comme critère primaire (activité) représentatif de la structure du groupe une organisation autour de deux activités principales :

— le secteur « Service », correspondant aux activités spécialisées dans les prestations de maintenance industrielle, d'aménagement d'utilités (tuyauterie), de déménagement et/ou de réinstallation d'ouvrages techniques ou industriels ;

— le secteur nommé « Ingénierie » au 30 juin 2005, regroupant les divisions Ingénierie industrielle et Ensemblier a été rebaptisé « Systèmes » au 31 décembre 2005. En effet, ces deux divisions exercent le même métier, qu'il s'agisse de fournir une machine d'assemblage de balais d'essuie-glace (Assemblage), un ilôt robotisé de soudure (Macri Boussard) ou un atelier de montage final de véhicules (Ensemblier), peu ou prou la démarche de production, les exigences du donneur d'ordres, les contraintes de la concurrence se posent de la même façon. Les sociétés de ces deux divisions exercent par ailleurs l'essentiel de leur activité dans le secteur automobile.

Jusqu'en 2005 le groupe a réalisé l'essentiel de ses activités dans l'Union européenne et principalement en France. Aussi aucune information sectorielle de second niveau n'est communiquée.

Les résultats sectoriels représentent la contribution des différents secteurs au bénéfice du groupe.

Les actifs par secteur comprennent les immobilisations corporelles, les clients et autres créances, les stocks et les comptes de régularisation. Les éliminations représentent le montant des transactions réalisées entre les différents secteurs.

Gestion du risque financier. — Le groupe n'intervient pas sur les marchés financiers et n'est donc pas exposé à des risques spécifiques sur les taux d'intérêts, sur les changes et sur les actions.

Les seuls risques supportés ici se situent au niveau des emprunts bancaires moyen long terme qui ont été souscrits à taux variable et des dettes et créances libellées en monnaies étrangères.

Dans le cadre de ses contrats commerciaux le groupe peut être exposé à des risques de change lorsque les contrats portent sur des opérations libellées en devise de la zone out.

Au 31 décembre 2005, il n'existe pas de politique groupe d'instruments de couverture de taux ou de change susceptibles de limiter l'exposition aux risques évoqués ci-dessus.

Reconnaissance du revenu. — Les revenus sont principalement composés des ventes de biens et services produits dans le cadre des activités du groupe.

La reconnaissance d'un revenu est subordonnée au transfert à l'acheteur des risques et avantages importants inhérents à la propriété des biens.

Le revenu est évalué à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Lorsque des différés de paiement significatifs existent, les paiements futurs sont actualisés et le revenu corrigé des effets de l'actualisation.

Contrats de construction. — Pour les contrats de construction, tels que définis par la norme IAS 11, la reconnaissance du revenu est effectuée selon la méthode de l'avancement. Les pertes à terminaison probables sont immédiatement comptabilisées en coût des ventes.

Les travaux en cours sur contrats de construction sont comptabilisés pour leur coût de production et n'incorporent ni les frais administratifs ni les frais financiers.

La variation des provisions pour pénalités de retard ou inhérentes à la mauvaise exécution du contrat est comptabilisée en diminution du chiffre d'affaires.

Les paiements partiels reçus sur contrats de construction, avant que les travaux correspondant n'aient été exécutés sont comptabilisés en avances et acomptes reçus au passif.

Le montant des coûts encourus augmenté des profits comptabilisés et diminué des pertes comptabilisées et facturations intermédiaires est déterminé contrat par contrat. Si ce montant est positif, il est inscrit à l'actif dans un compte « Montant dû par les clients au titre des contrats de construction » si ce montant est négatif, il est inscrit au passif dans un compte « Montant dû aux clients au titre des contrats de construction »

Charges financières. — Les intérêts des emprunts et des dettes de location financement constituent le coût de l'endettement brut.

Les revenus de la trésorerie et équivalents trésorerie sont inclus dans le coût de l'endettement net.

Les autres charges financières nettes comprennent : les écarts de conversion, les profits nets sur cession d'actifs financiers, les dépréciations d'actifs financiers, les autres produits et charges à caractère financier.

Impôts sur le résultat. — Ce poste comprend les impôts sur les bénéfices exigibles et différés y compris les ajustements d'impôts sur exercices antérieurs.

L'impôt qu'il soit exigible ou différé est directement reconnu en capitaux propres lorsqu'il se rattache à un élément qui a été comptabilisé en capitaux propres à l'origine.

Des impôts différés sont enregistrés sur les différences temporelles qui surviennent lorsque les autorités fiscales enregistrent et évaluent les actifs et les passifs avec des règles qui diffèrent de celles utilisées pour l'établissement des comptes consolidés.

Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable sur la base des taux d'impôts attendus au moment du renversement de la différence temporelle.

Tout changement de taux d'impôt est enregistré au compte de résultat sauf s'il est lié directement à des éléments comptabilisés à l'origine en capitaux propres.

Des impôts différés passifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles imposables à l'exception des écarts d'acquisition non déductible.

Les impôts différés actifs sont enregistrés sur toutes les différences temporelles déductibles dans la mesure où il est probable que des bénéfices futurs imposables seront disponibles.

Les impôts différés non reconnu lors d'un regroupement d'entreprise et reconnu postérieurement sont comptabilisés en résultat avec un ajustement symétrique de l'écart d'acquisition par le compte de résultat.

Les soldes d'impôts différés sont compensés lorsqu'un droit juridique exécutoire de compensation existe où lorsqu'ils relèvent de la même administration fiscale.

Ecart d'acquisition. — L'écart d'acquisition représente la différence entre le coût d'acquisition et la part du groupe dans la juste valeur des actifs et passifs identifiables d'une filiale, d'une société associée ou d'une coentreprise, à la date d'acquisition.

Si cette différence est positive, l'écart est reconnu comme un actif et inscrit au bilan dans la rubrique « Ecart d'acquisition ».

Si cette différence est négative, l'écart est immédiatement comptabilisé en résultat.

Les écarts d'acquisition ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation systématique lors de chaque clôture annuelle (ou lors de l'apparition d'un indice de perte de valeur survenant entre deux clôtures) et une perte de valeur est, le cas échéant, comptabilisée dans les conditions définies au § « Pertes de valeur des actifs ».

Les pertes de valeur sur écarts d'acquisition ne sont pas reprises ultérieurement.

Immobilisations incorporelles. — Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

Cette rubrique comprend essentiellement des coûts de développement et des licences d'exploitation de logiciels.

L'amortissement est calculé selon un mode linéaire en fonction des durées d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Logiciels	1-3 ans
Coûts de développement	5 ans au plus

Les dépenses de recherche sont comptabilisées en charge dans la période où elles sont encourues.

Les dépenses de développement sont inscrites au bilan si et seulement si toutes les conditions définies ci-après sont remplies :

— le produit ou processus est clairement défini et les coûts qui y sont liés sont mesurés de façon fiable et identifiés séparément ;

— la faisabilité technique du produit est démontrée ;

— le produit ou processus sera commercialisé ou utilisé en interne ;

— les actifs seront générateurs d'avantages économiques futurs ;

— les ressources techniques et financières adéquates et les autres ressources nécessaires à l'achèvement du projet sont disponibles.

Les coûts de développement activés sont amortis selon la méthode linéaire et ce, sur leur durée d'utilité qui généralement ne dépasse pas cinq ans.

Immobilisations corporelles. — Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût historique après déduction des amortissements et des pertes de valeurs éventuelles.

Lorsqu'une immobilisation corporelle a des composants significatifs ayant des durées d'utilité différentes, ces dernières sont comptabilisées séparément et amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les coûts d'entretien et de réparation qui n'augmentent pas le niveau de performance de l'actif concerné au-delà du niveau de performance défini à l'origine sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

Les dépenses relatives au remplacement ou renouvellement d'un composant sont comptabilisées comme un actif distinct, et l'actif remplacé est sorti du bilan pour sa valeur nette comptable.

L'amortissement des immobilisations est calculé selon un mode linéaire en fonction des durées d'utilité des actifs concernés.

Les durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Terrains	**Non amortissables**
Bâtiments composant gros oeuvre	20 à 50 ans
Bâtiments composant second oeuvre	10 à 15 ans
Matériel informatique	3-5 ans
Machines et équipements	5-10 ans
Matériels de transport	5-7 ans
Matériels de bureau	5-10 ans

Les intérêts sur le financement des immobilisations en-cours de construction sont enregistrés au compte de résultat.

Les subventions liées à l'achat d'actifs sont présentées au bilan en déduction de la valeur de ces actifs.

Immeubles de placement. — Les biens immobiliers détenus par le groupe pour en retirer des loyers et/ou pour valoriser le capital sont classés dans la catégorie des immeubles de placement.

Les immeubles de placement sont évalués initialement à leur coût comme toute immobilisation corporelle.

Après sa comptabilisation initiale les immeubles de placement sont évalués à leur juste valeur.

Pour évaluer la juste valeur de ses biens immobiliers le groupe a recours régulièrement à un évaluateur indépendant.

Les profits ou les pertes résultant des écarts de juste valeur sont comptabilisés dans le résultat de la période à laquelle ils se rattachent.

Contrats de location. — Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs loués.

Les immobilisations corporelles détenues en vertu de contrats de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou si cette valeur est inférieure à la valeur actualisée des paiements minimaux liés aux contrats.

L'obligation correspondante est enregistrée dans les dettes financières. Les charges financières, qui représentent la différence entre l'ensemble des obligations de location et la juste valeur des actifs, sont portées au compte de résultats sur la durée du contrat.

La politique d'amortissement des actifs faisant l'objet d'un contrat de location financement est similaire à celle appliquée pour les immobilisations corporelles propriété du groupe.

Lorsqu'il n'existe pas de certitude raisonnable que le preneur devienne propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et sa durée d'utilité.

Les contrats de location ne répondant aux critères de classement en contrats de location financement sont classés en contrat de location simple. Les paiements effectués au regard des contrats de cette nature sont comptabilisés en charges de la période dans le compte résultat.

Pertes de valeur des actifs. — Le suivi de la valeur des actifs est effectué conformément à la norme IAS 36.

Les tests de valeur sont effectués au niveau de chaque unité génératrice de trésorerie (UGT) constituée par un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont propres à cette UGT.

Au 31 décembre 2005, Euraltech a retenu deux UGT en phase avec les options stratégiques retenues par le groupe :

— une UGT « Systèmes » regroupant les sociétés du secteur d'activités Systèmes ;

— une UGT « Services » regroupant les sociétés du secteur d'activités Services.

Les valeurs comptables des actifs sont revues à chaque clôture afin d'identifier d'éventuelles pertes de valeur.

En cas d'identification d'un indice de perte de valeur, la valeur recouvrable de l'actif fait l'objet d'une estimation.

Pour les écarts d'acquisition une estimation systématique de la valeur recouvrable est effectuée à la clôture de chaque arrêté. La valeur nette comptable testée comprend l'écart d'acquisition résiduel, les actifs immobilisés d'exploitation ainsi que le besoin en fonds de roulement.

Une perte de valeur est comptabilisée au compte de résultat dès que la valeur comptable de l'UGT excède sa valeur recouvrable.

Détermination de la valeur recouvrable : La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur vénale d'un actif et sa valeur d'utilité.

Valeur vénale : La valeur vénale est le montant qui pourrait être obtenu à la date de clôture de la vente d'un actif lors d'une transaction conclue à des conditions normales de marché, nette des coûts de sortie.

Valeur d'utilité : La valeur d'utilité est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs après impôt, calculés à partir des plans à moyen terme établis par le management sur une durée de 5 ans. Au-delà de cet horizon, les flux sont extrapolés par l'application d'un taux de croissance perpétuelle de 1,8 %, spécifique à chaque unité génératrice de trésorerie.

Euraltech a pris en compte pour la détermination des paramètres de marché un échantillon de 4 sociétés du secteur des biens d'équipements en particulier dans le secteur automobile. Compte tenu de ces paramètres et d'une prime de marché retenue de 5,07 %, le coût moyen du capital utilisé comme taux pour actualiser les flux futurs a été fixé pour l'exercice à 8,6 %.

A fin 2005, le test de valeur ainsi réalisé a conduit à ne constater aucune dépréciation complémentaire par rapport aux 7,4 M€ comptabilisés dans les comptes semestriels du 30 juin 2005.

La sensibilité du test aux variations des hypothèses retenues pour la détermination de la valeur d'utilité de ce groupe d'actifs est reflétée dans le tableau ci-dessous :

(En millions d'euros)	Sensibilité (1)	
Variation du taux d'actualisation des flux de trésorerie	+ 1 point	– 1 point
Incidence sur la valeur des actifs du groupe	– 4,4 M€	4,0 M€

Incidence sur la valeur d'utilité du groupe d'actifs Systèmes. — Cette variation de +/– 1 % du taux d'actualisation n'aurait pas de conséquences financières sur la valeur nette comptable des actifs au 31/12/2005 (aucune perte de valeur complémentaire ne serait enregistrée).

Créances clients. — Les créances clients sont valorisées à leur valeur probable d'encaissement.

A chaque clôture le groupe apprécie s'il y a lieu de constater une dépréciation des créances clients.

Les dépréciations des créances clients ou les pertes sur créances irrécouvrables sont comptabilisées en charges de l'exercice de leur constatation.

Stocks. — Les stocks de matières ou fournitures sont valorisés au prix de revient d'achat déterminé selon la méthode « Premier entré, premier sorti ».

Des provisions sont constituées lorsque la valeur probable de réalisation des stocks est inférieure à leur valeur comptable.

Actifs non courants détenus en vue de la vente/Abandons d'activité. — En application de la norme IFRS 5, un actif non courant (ou un groupe destiné à être cédé) est classé comme détenu en vue de la vente si sa valeur comptable est recouvrée principalement par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue de celui-ci.

Un actif non courant classé comme détenu en vue de la vente est évalué au montant le plus bas entre sa valeur comptable et sa juste valeur diminuée des coûts de la vente. Au 31 décembre 2005, aucun actif (ou groupe d'actifs) n'a été classé dans cette catégorie.

Comptes de régularisation actifs. — Les comptes de régularisation actifs comprennent les charges payées d'avance imputables au nouvel exercice ainsi que les produits afférents à l'exercice en cours qui ne seront encaissés qu'ultérieurement.

Actifs financiers. — Les actifs financiers d'Euraltech sont composés des prêts et créances, des actifs financiers disponibles à la vente, des créances d'exploitation et de la trésorerie.

Prêts et créances : Cette catégorie inclut les créances rattachées à des participations non consolidées, les autres prêts et les autres créances financières.

Ces instruments sont comptabilisés au coût amorti calculé à l'aide du taux d'intérêt effectif (TIE).

Ils peuvent faire l'objet d'une provision pour dépréciation s'il existe une indication objective de perte de valeur. La dépréciation correspondant à la différence entre la valeur nette comptable et la valeur recouvrable est comptabilisée en résultat et est réversible si la valeur recouvrable était amenée à évoluer favorablement dans le futur.

Actifs financiers disponibles à la vente : Les actifs disponibles à la vente comprennent les titres de participation dans des sociétés non consolidées et les titres de placement.

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme disponibles à la vente et sont comptabilisés à leur juste valeur.

Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de bourse.

Pour les titres non cotés, la juste valeur correspond à leur coût l'acquisition.

Les titres de placement incluent les titres que le groupe a l'intention de conserver durablement.

Les variations de juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente sont comptabilisées directement en capitaux propres.

A chaque clôture, un examen du portefeuille des titres est effectué. En cas d'indication objective de perte de valeur (notamment justifiée par une baisse significative et durable de leur valeur d'utilité), une provision pour dépréciation est constatée en résultat. Lorsqu'il s'agit de titres de capital la reprise de cette provision par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

Actifs comptabilisés selon l'option de juste valeur : Pour les titres de placements considérés comme détenues à des fins de transaction, les variations de juste valeur sont comptabilisées systématiquement en résultat.

Trésorerie : Conformément à la norme IAS 7 « Tableau des flux de trésorerie », la trésorerie figurant dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, comprend les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en un montant déterminable de trésorerie. Les placements dans des actions cotées, les placements à plus de trois mois sans possibilité de sortie anticipée ainsi que les comptes bancaires faisant l'objet de restrictions (comptes bloqués) autres que celles liées à des réglementations propres à certains pays ou secteurs d'activités (contrôle des changes, etc.) sont exclus de la trésorerie du tableau des flux de trésorerie.

Les découverts bancaires non assimilables à un financement sont également inclus dans la trésorerie.

Titres d'autocontrôle : Les titres d'autocontrôle et d'auto détention sont enregistrés pour leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les résultats de cession de ces titres sont imputés directement dans les capitaux propres et ne contribuent pas au résultat de l'exercice.

Passifs financiers. — Les passifs financiers sont composés des emprunts, des autres financements et découverts bancaires et des dettes d'exploitation.

Les dettes financières sont essentiellement constituées des emprunts bancaires et des découverts bancaires.

Les dettes financières sont initialement comptabilisées à leur coût qui correspond au montant des fonds reçus net des coûts de transactions afférents.

Les charges financières sur dettes financières sont comptabilisées en charge en fonction de la durée de l'engagement sur la base du taux d'intérêt effectif.

Les dettes financières sont classées en éléments courant si elles sont exigibles ou renouvelables dans le délai d'un an au maximum.

Provisions. — Ce poste comprend les obligations du groupe dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de restructuration, de risques environnementaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est constituée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite résultant d'un événement passé et que les sorties futures de liquidités peuvent être estimées de manière fiable.

Les engagements résultant de plans de restructuration sont comptabilisés lorsque des plans détaillés ont été établis et que leur mise en oeuvre repose sur une attente fondée de la part des tiers.

Avantages postérieurs à l'emploi. — Les avantages fournis par les régimes à cotisations définies ne sont pas provisionnés. Les versements à des régimes de retraites à cotisations définies sont comptabilisés en charges de l'exercice concerné.

Le groupe est tenu, en application des conventions collectives applicables en France, de verser à tout salarié partant en retraite une indemnité de départ à la retraite calculée en fonction de l'ancienneté et du salaire de fin de carrière. Les engagements résultant de cette obligation sont déterminés, par un actuaire indépendant, selon la méthode des unités de crédit projetées.

Les engagements de retraite sont comptabilisés au bilan pour la valeur actualisée des paiements futurs estimés en retenant le taux d'intérêt des obligations d'Etat dont l'échéance est approximativement celle du passif correspondant.

Les écarts actuariels qui résultent principalement des modifications d'hypothèses sont étalés sur la durée de vie active moyenne restante des salariés.

Le groupe n'a pas constitué d'actifs de couverture au titre des ses engagements de retraite.

Les engagements du groupe résultant d'autres avantages à long terme consistent principalement en des indemnités de départ pour certains salariés qui n'ont pas le caractère de pension.

Plan de souscription et d'achat d'actions. — Des options d'achat et de souscription d'actions ont été accordées aux salariés du groupe avant le 7 novembre 2002 et ne sont donc pas comptabilisées à leur juste valeur dans les comptes du groupe Euraltech.

Comptes de régularisation passif. — Les comptes de régularisation passifs comprennent les produits encaissés d'avance non affectables à la période ainsi que des charges imputables à la période clôturée mais qui ne seront payées qu'ultérieurement.

Actifs et passifs éventuels. — Les actifs et passifs éventuels sont ceux dont l'existence doit être confirmée par la survenance d'événements futurs.

La valeur des actifs et passifs à la date du bilan est ajustée lorsque des événements subséquents altèrent les montants relatifs aux situations existant à la date de clôture.

Ces ajustements ont lieu jusqu'à la date d'approbation des comptes par le directoire.

Les autres événements ne modifiant pas l'état des actifs et passifs à la date de clôture sont présentés en note annexe.

Evénements postérieurs à la clôture. — Les états financiers consolidés ont été arrêtés par le directoire en date du 31 mars 2006.

En date du 15 février 2006, Euraltech a signé un accord transactionnel avec un de ses principaux clients concernant le fonctionnement défectueux d'une machine réalisée en 2002 et livrée le 28 janvier 2003 par sa filiale Euraltech Usinage. A l'issue de cette transaction, Euraltech Usinage accepte de verser à son client un montant forfaitaire et définitif de 3 M€.

Le versement de cette somme sera réalisé suivant l'échéancier suivant :

— 800 000 € au plus tard le 31 mars 2006 ;

— 600 000 € en décembre 2006 ;

— 800 000 € en décembre 2007 ;

— 800 000 € décembre 2008.

Dans le cadre de ce protocole transactionnel, compte tenu de l'importance de ce client pour l'ensemble des sociétés du groupe, Euraltech S.A. s'est portée caution solidaire des obligations indemnitaires de sa filiale Euraltech Usinage.

XXXI. Risques industriels et liés à l'environnement : La connaissance technique et industrielle que l'entreprise a de ses procédés de production lui permet d'affirmer que :

— le groupe Euraltech n'utilise pas de substances dangereuses dans son processus de production ;

— son processus de production n'est pas polluant et ne donne pas lieu à des rejets de substances toxiques ;

— il n'y a pas d'activité de stockage ou de transport de matières premières industrielles ou chimiques, de produits toxiques ou de déchets.

Etant donné cette évaluation générale, le groupe Euraltech juge les risques industriels et environnementaux non significatifs et n'a donc pas procédé à leur estimation de manière plus précise.

Note 3. — Ecart d'acquisition.

	Valeur brute	**Dépréciations suite aux tests de perte de valeur**	**Valeur nette**
Valeurs au 31 décembre 2004 (*)	25 071	– 1 208	23 863
Acquisitions	0	0	0
Cessions	0	0	0

Dépréciations suite à test de valeur	0	– 7 403	– 7 403
Classement en actifs non courants disponibles à la vente	0	0	0
Autres variations	0	0	0
Valeurs au 31 décembre 2005	25 071	– 8 611	16 461

Le détail des écarts d'acquisition par secteur d'activité est présenté ci-après :

	Valeur brute	**Dépréciations suite aux tests de perte de valeur**	**Valeur nette**
Systèmes (**)	18 786	– 8 611	10 176
Services	6 285	0	6 285
			0
Valeurs au 31 décembre 2005	25 071	– 8 611	16 461

	Valeur brute	**Dépréciations suite aux tests de perte de valeur**	**Valeur nette**
Systèmes (**)	18 786	– 1 208	17 578
Services	6 285	0	6 285
			0
Valeurs au 31 décembre 2004 (*)	25 071	– 1 208	23 863

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.
(**) Le secteur d'activité Systèmes comprend les métiers d'ingénierie industrielle et d'ensemblier.

Les écarts d'acquisition de l'activité Systèmes sont constitués au 31 décembre 2005 de :
— 9,7 M€ au titre d'Euraltech TI (y compris ETM pour 1 M€ fusionné dans TI au 1er janvier 2006) ;
— 0,5 M€ au titre d'Euraltech Contrôle.

Le test de dépréciation sur l'UGT Systèmes effectué au cours de l'exercice 2005 et réalisé conformément à la méthodologie exposée en XVII des Principes et méthodes a conduit à constater une dépréciation de 7,4 M€.

Cette dépréciation est essentiellement justifiée par une baisse de rentabilité et une forte réduction du volume d'activité des entités Aic-Egimo et Macri Boussard en 2005.

L'écart d'acquisition de l'activité Services concerne l'entité Euraltech Services (ex Cotumer) pour 6,3 M€. Le test de valeur effectué sur l'UGT Services n'a pas mis en évidence de perte de valeur au 31 décembre 2005.

Note 4. — Immobilisations incorporelles.

	Frais de développement (1)	**Logiciels et autres**	**Total**
Valeurs brutes à l'ouverture (*)	133	2 386	2 519
Acquisitions	0	75	75
Cessions	– 44	– 35	– 79
Variations de périmètre	0	157	157
Classement en actifs non courants disponibles à la vente	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Autres variations	0	201	201
Valeurs brutes à la clôture	89	2 784	2 873
	0		
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture (*)	– 5	– 1 889	– 1 894
Amortissements	– 31	– 327	– 357
Dépréciations suite à tests de valeur	0	0	0
Cessions	0	35	35

Variations de périmètre	0	– 157	– 157
Classement en actifs non courants disponibles à la vente	0	0	0
Ecart de conversion	0	0	0
Autres variations	0	– 195	– 195
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	– 36	– 2 532	– 2 568
Valeurs nettes ouverture (*)	128	497	625
Valeurs nettes clôture	54	252	306
Dont données en garantie de dettes financières (ouverture)	0	0	0
Dont données en garantie de dettes financières (clôture)	0	0	0

(1) Il s'agit de frais de développement générés en interne afférents à des projets respectant les critères d'activation prévus par la norme IAS 38. Au 31 décembre 2005 les coûts activés concernent essentiellement 3 projets chez Euraltech TI.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Note 5. — Immobilisations corporelles.

5.1. Variation des immobilisations corporelles :

	Terrains	**Constructions**	**Immeubles de placement**	**Installations, matériels et outillages**	**Autres (véhicules, mobilier, matériel de bureau…)**
Valeurs brutes à l'ouverture (*)	657	9 604	56	2 663	8 678
Acquisitions	0	13	0	286	661
Cessions (1)	– 8	– 1 119	0	– 217	– 443
Ecart de conversion		5			4
Autres variations		246		27	– 275
Valeurs brutes à la clôture	649	8 749	56	2 759	8 624
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture (*)		– 4 372		– 2 178	– 6 453
Amortissements		– 461		– 211	– 853
Dépréciations suite à test de valeur					– 25
Cessions (1)		463		217	297
Ecart de conversion				– 1	– 1
Autres variations		53		22	
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	– 0	– 4 316	0	– 2 151	– 7 035
Valeurs nettes ouverture (*)	657	5 232	56	485	2 225
Valeurs nettes clôture	648	4 433	56	609	1 589

(1) Les flux de cession concernent principalement la cession du crédit-bail immobilier Alsabail chez Euraltech Usinage.

5.2. Immobilisations corporelles en location financement :
Le détail des actifs corporels objet d'un contrat de location financement est présenté ci-dessous :

	Terrains	**Constructions**	**Autres**	**Total**
Valeur brute ouverture (*)	351	4 997	720	6 068
Acquisitions	0	0	0	0
Cessions (1)	– 8	– 1 095	– 15	– 1 118
Variations de périmètre	0			0
Autres				0

Valeur brute clôture	343	3 902	705	4 950
Dépréciations et amortissements cumulés à l'ouverture	0	– 2 078	– 564	– 2 641
Amortissements		– 203	– 130	– 333
Cessions (1)		598	15	613
Variations de périmètre				0
Autres				0
Dépréciations et amortissements cumulés à la clôture	0	– 1 682	– 678	– 2 361
Valeurs nettes ouverture (*)	351	2 919	156	3 427
Valeurs nettes clôture	343	2 219	27	2 589

(1) Les flux de cession concernent principalement la cession du crédit-bail immobilier Alsabail chez Euraltech Usinage.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Note 6. — Participations dans les entreprises associées.

	Valeur de mise en équivalence	**Ecart d'acquisition**	**Total**
Valeurs 31/12/2004 (*)	– 371	0	– 371
Acquisitions			0
Cessions			0
Résultat de la période (1)	– 94		– 94
Distribution de dividendes			0
Ecart de conversion	– 119		– 119
Valeurs 31/12/2005	– 584	0	– 584

(1) Les états financiers des sociétés brésiliennes ont été comptabilisés sur la base d'états non audités. En effet, la société n'a pas accédé à la demande d'Euraltech S.A. de lui fournir des comptes audités au 31 décembre 2005.
Il est précisé par ailleurs qu'une provision du compte courant d'Euraltech Brasil de 350 milliers d'euros a été comptabilisée au 31 décembre 2005. Cette provision a été maintenue dans les comptes consolidés.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

La juste valeur des participations dans les entreprises associées est négative au 31 décembre 2005 - elle est présentée au passif dans les provisions.
Le détail des participations dans les entreprises associées et co-entreprises est présenté ci-après :

	% intérêt	**Valeur au 31/12/05**	**Valeur au 31/12/04**
Euraltech Brasil	30,00 %	0	0
Do Brasil	30,00 %	– 584	– 371
Total		– 584	– 371

Les informations caractéristiques des sociétés mises en équivalence sont communiquées ci-dessous :

	Actifs non courants	**31/12/04** (En milliers de real)			
		Passifs non courants	**Capitaux propres**	**Endettement financier net**	**Résultat net**
Euraltech Brasil	0	0	91		Non disponible
Do Brasil	880	2 776	– 3 120	1 932	– 337
Total	880	2 776	– 3 029	1 932	– 337

Note 7. — Actifs financiers (hors équivalents de trésorerie).

7.1. Variation des actifs financiers :
Les variations des actifs financiers de la période sont présentées ci-dessous

	31/12/04 (*)	Acquisitions	Cessions	Variation nette	Variation juste valeur	31/12/05 (*)
Actifs financiers disponibles à la vente (1)	889	15	– 603	0	25	326
Prêts et créances (2)	5 627	0	0	– 1 455	0	4 157
Actifs financiers non courants	6 516	15	– 603	– 1 455	25	4 483

(1) Le détail des actifs financiers disponibles à la vente est présenté ci-dessous :

	Juste valeur au 31/12/05	Juste valeur au 31/12/04
S.C.I. du Château d'Hausen	0	15
Macri Tanax Slovaquie (a)	5	5
M2M (b)	13	0
Titres disponibles à la vente avec juste valeur en capitaux propres	18	20
CIC Sicav Securité	308	556
Sicav Sequin 3 décembre	0	313
Titres disponibles à la vente avec juste valeur en résultat	308	869
Total des titres disponibles à la vente	326	889

(a) Compte tenu de son faible niveau d'activité au cours de l'exercice 2005 la société Macri Tanaxe Slovaquie n'a pas été consolidée - cette participation sera intégrée dans le périmètre de consolidation à compter du 1er janvier 2006.
(b) M2M est un groupement de moyens détenus à 25 % par Euraltech S.A. L'activité de M2M sur l'exercice 2005 a été jugée non significative et les risques encourus par Euraltech S.A. limités à ses apports (capital, comptes courants).

La juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente correspond soit à leur valeur de marché soit leur coût d'acquisition net de dépréciation pour les titres non cotés.
(2) Les prêts et créances sont présentés en variation nette. Il se décomposent au 31 décembre 2005 comme présenté ci-dessous :

	Coût amorti au 31/12/2005	Dépréciation	Valeur nette au 31/12/2005	Valeur nette au 31/12/2004 (*)
Autres prêts et créances	3 766	– 2 758	1 007	1 022
Créances sur contrat de location financement (a)	5 514	0	5 514	7 698
Total des autres actifs financiers	9 279	– 2 758	6 521	8 720

(a) Voir note 22 relative aux contrats de location.

Instruments dérivés : Il est rappelé que le groupe n'utilise pas au 31 décembre 2005 d'instruments dérivés dans le cadre de sa politique de couverture des risques de taux ou de change - aucun montant n'a par conséquent été comptabilisé à l'actif à ce titre.
La ventilation des actifs financiers entre éléments courants et non courants est présentée ci-dessous :

	31/12/05		
	Non courant	Courant	Total
Actifs financiers disponibles à la vente	326	0	326
Autres actifs financiers	4 157	2 364	6 521
Créances sur contrat de location financement	3 217	2 296	5 514
Prêts et créances financières	940	68	1 007

Actifs financiers	4 483	2 364	6 847

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

7.2. Ventilation des actifs financiers courants et non courants :
La ventilation des actifs financiers entre éléments courants et non courants est présentée ci-dessous :

	31/12/05		
	Non courant	**Courant**	**Total**
Actifs financiers disponibles à la vente	889	0	889
Autres actifs financiers	5 627	3 093	8 720
Créances sur contrat de location financement	5 514	2 185	7 698
Prêts et créances financières	114	908	1 022
Actifs financiers	6 516	3 093	9 609

Note 8. — Impôts sur le résultat.

La charge d'impôt s'analyse comme suit :

	31/12/05	**31/12/04 (*)**
Impôts courants sur activités maintenues	– 256	– 699
Impôts courants sur activités abandonnées ou en cours de cession		
Impôts différés sur activités maintenues	– 3 348	245
Impôts différés sur activités maintenues ou en cours de cession		
Charge d'impôt	– 3 604	– 454

Les impôts courants correspondent aux montants des impôts sur le résultat dus à l'administration fiscale au titre de l'exercice, ils sont calculés en application des règles et taux d'imposition en vigueur.
La société Euraltech S.A. a opté pour le régime de l'intégration fiscale prévu à l'article 223A du Code général des impôts français pour elle-même et les sociétés françaises qu'elle contrôle au moins à 95 % à l'exception des S.C.I. de Villiers, S.C.I. Ste Agathe et la S.A.R.L. Immobilière Ste Agathe.
Le montant des dettes et créances sur impôt courant est présentée ci-dessous :

	31/12/05	**31/12/04 (*)**
Créances sur impôt courant (1)	56	734
Dettes sur impôt courant	0	– 296
	56	438

(1) Ces montants incluent au 31/12/2004 des crédits impôts recherche pour Euraltech Assemblage (116 K€) et ETM (336 K€).

La variation des dettes et créances sur impôt courant est principalement expliquée par le paiement de l'impôt forfaitaire au cours du premier semestre.
Les créances relatives aux crédits impôts recherche ont été dépréciées au cours de l'exercice 2005 compte tenu de l'incertitude quant à leur utilisation future. Au 31/12/2005 les créances sur impôt courant concernent essentiellement la société Cotulux.
Le montant des impositions forfaitaires et des acomptes sur impôts sur les sociétés réglé au cours de l'exercice 2005 s'est élévé à 365 milliers d'euros.

(3) Variation des impôts différés : La variation des impôts différés entre le 31/12/2004 et le 31/12/2005 est présentée ci-dessous :

Impôts différés actifs à l'ouverture	4 114
Impôts différés passifs à l'ouverture	– 76
Impôts différés nets à l'ouverture (*)	4 038
Charge de l'exercice	– 3 348
Variation de périmètre	0
Autres	– 55

Impôts différés nets à la clôture	635
Dont impôts différés actifs	665
Dont impôts différés passifs	– 25
Impôts différés nets à la clôture	640

(4) Sources des impôts différés actifs et passifs : Les impôts différés comptabilisés au 31 décembre 2005 s'analyse de la façon suivante :

	31/12/05	**31/12/04 (*)**
Différence temporelle sur provisions pour retraite et avantages assimilés	479	490
Autres différences temporelles (1)	156	991
Reports fiscaux déficitaires (2)	0	2 557
Impôts différés nets à la clôture	635	4 038

(1) Les autres différences temporelles correspondent essentiellement à des différences temporaires entre les résultats fiscaux et comptables des sociétés françaises et aux retraitements de consolidation avec impôt différé (location financement, composants…).
(2) Sur la base des prévisions récentes d'activités et des perspectives d'évolution à court terme du groupe, l'intégralité des impôts différés reconnus sur les déficits fiscaux reportables a été dépréciée sur l'exercice.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

(5) Impôts différés non reconnus.
Les déficits reportables imputables sur les résultats fiscaux futurs au taux de droit commun s'élevaient au 31 décembre 2005 à 11,8 M€ pour les sociétés françaises du groupe.
L'activation de l'intégralité de ces déficits aurait conduit à reconnaître au 31 décembre 2005 un actif d'impôt différé supplémentaire de 7,2 M€. Par ailleurs le groupe dispose de déficits reportables à taux réduit des plus et moins values à long terme qui s'élèvent au 31 décembre 2005 à milliers d'euros.

Note 9. — Stocks.

9.1. Composition des stocks :
Le détail de la valeur comptable des stocks est présenté ci-dessous :

	Valeur brute	**Dépréciation**	**Valeur nette 31/12/05**
Matières premières	995	0	995
Autres (1)	1 608	– 798	810
Total	2 603	– 798	1 805

(1) Les autres stocks sont composés de produits finis et d'approvisionnement divers.

Les dépréciations concernent à hauteur de 400 milliers d'euros une perte de valeur sur une machine spécifique en stock au 31 décembre 2005.

	Valeur brute	**Dépréciation**	**Valeur nette 31/12/04 (*)**
Matières premières	1 104	0	1 104
Autres (1)	1 915	– 567	1 347
Total	3 019	– 567	2 452

(1) Les autres stocks sont composés de produits finis et d'approvisionnement divers.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS

9.2. Dépréciations et reprises de dépréciations. — L'analyse des variations des dépréciations comptabilisées en compte de résultat au cours de l'exercice est présentée ci-dessous :

	Dépréciations comptabilisées au 31/12/04	**Dépréciation nette comptabilisée au résultat**	**Dépréciations comptabilisées au 31/12/05**
Matières premières	0	0	0
Autres	567	231	798
Total	567	231	798

9.3. Stocks donnés en nantissement. — Aucun stock n'est donné en nantissement au 31 décembre 2005.

Note 10. — Clients.

	Valeur brute 31/12/05	Provisions 31/12/05	Valeur nette 31/12/05	Valeur nette 31/12/04 (*)
Créances clients avant cession de créances	53 206	– 3 919	49 288	67 584
Créances clients cédées (1)	– 4 517		– 4 517	– 10 775
Total	48 689	– 3 919	44 771	56 809

(1) Les sociétés du groupe Euraltech ont ponctuellement recours à des cessions de créances (Dailly) ou à l'escompte.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Les créances cédées dans la cadre de la loi Dailly sont décomptabilisées et la contrepartie à recevoir inscrite en trésorerie. Les créances remises à l'escompte sont maintenues à l'actif jusqu'à leur paiement par la banque.
Le montant des créances escomptées non décomptabilisées s'éléve à 1 319 milliers d'euros au 31/12/2005 contre 1 040 milliers d'euros au 31/12/2004.

Note 11. — Créances et dettes sur contrats de construction.

Le détail des créances et dettes relatives à l'activité des contrats est présenté ci-dessous :

	Valeur 31/12/05	Valeur 31/12/04 (*)
Coûts des contrats	120 899	140 337
Bénéfices - pertes comptabilisé(e)s	11 699	23 430
Facturations intermédiaires	– 119 266	– 143 931
Total	13 332	19 836
Montant brut à recevoir des clients sur contrats de constructions	17 201	23 787
Montant brut dû par les clients sur contrats de constructions	– 3 868	– 3 951
Total	13 333	19 836
Avances reçues dans le cadre de l'activité des contrats	336	211

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Note 12. — Autres actifs courants.

Le détail des autres actifs courants au 31 décembre 2005 est présenté ci-dessous :

	Valeur brute 31/12/05	Dépréciation 31/12/05	Valeur comptable 31/12/05
Créances sociales	102		102
Créances fiscales (1)	9 332	– 886	8 446
Autres débiteurs	1 621	– 585	1 035
Charges constatées d'avance	483		483
Total	11 538	– 1 471	10 067

(1) Les créances fiscales sont principalement constituées de créances de TVA.

Les dépréciations sur créances fiscales concernent au 31 décembre 2005 des créances « Crédit impôt recherche » pour 452 milliers d'euros et des créances d'IFA pour 434 milliers d'euros.

	Valeur brute 31/12/2004 (*)	Dépréciation 31/12/2004	Valeur comptable 31/12/2004 (*)
Créances sociales	136		136

Créances fiscales (1)	9 405		9 405
Autres débiteurs	1 155	– 41	1 114
Charges constatées d'avance	430		430
Total	11 126	– 41	11 085

(1) Les créances fiscales sont principalement constituées de créances de TVA.
(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Note 13. — Trésorerie.

La trésorerie et équivalents de trésorerie se décomposent comme suit :

	31/12/05	**31/12/04 (*)**
Liquidités (comptes courants bancaires et caisse)	3 265	2 305
Placements à moins de trois mois (1)	13	0
Découverts et concours équivalents	– 7 195	– 12 142
Total	– 3 916	– 9 837

(1) Les placements à court terme détenus par le groupe sont essentiellement composés de Sicav de trésorerie détenues à des fins de transactions. Ils sont valorisés à leur valeur de marché au 31 décembre 2005.
(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Note 14. – Capital social et actions.

(a) Capital social et actions. — Le capital social de la société consolidante Euraltech S.A. est composé au 31 décembre 2005 de 18 976 156 actions ordinaires, entièrement libérées, d'une valeur nominale de 1,52 € représentant un montant total de 28 929 milliers d'euros.

La prime d'émission s'élève au 31 décembre 2005 à 20 902 milliers d'euros.

Le nombre d'actions en circulation a évolué comme suit entre le 31 décembre 2004 et le 31 décembre 2005 :

	31/12/05	**31/12/04**
Nombre d'actions ordinaires en circulation à l'ouverture (1)	18 899 600	18 899 600
Augmentation de capital	0	0
Amortissement de capital	0	0
Variations des actions propres	0	0
Nombre d'actions ordinaires en circulation à la clôture	18 899 600	18 899 600
Valeur comptable	1,52	1,52
Valeur de marché	0,77	1,46

(1) Actions émises libérées des actions détenues.

(b) Plan d'attribution d'options de souscription d'actions. —Le groupe a accordé à ses salariés et à ses dirigeants des plans de souscription d'actions au cours des exercices antérieurs :

Les mouvements du nombre d'options au cours de l'exercice sont présentés ci-dessous :

	Options de souscription d'actions	
	31/12/05	**31/12/04**
Options au début de l'exercice	93 128	199 847
Options perdues par les bénéficiaires initiaux	– 60 128	0
Options émises au cours de l'exercice	0	0
Options exercées au cours de l'exercice	0	0
Options expirées au cours de l'exercice	0	– 106 719
Options à la fin de l'exercice	33 000	93 128

Les options de souscription d'actions en cours au 31 décembre 2005 ont les caractéristiques suivantes :

	Plan n°1	**Plan n°2**	**Plan n°3.1**	**Plan n°3.2**	**Plan n°3.3**	**Total**
Date de décision (date du vote du directoire d'autoriser le plan)	10/12/1996	30/08/2000	26/12/2000	12/01/2001	21/03/2001	
Date de maturité	11/12/2001	30/08/2000 et 30/12/2001	26/12/2000	12/01/2001	21/03/2001	
Date d'expiration	31/12/2004	30/08/2007	26/12/2007	12/01/2008	21/03/2008	
Bénéficiaires (M = mandataires sociaux, S = salariés)	M - S	M	S	S	S	
Prix d'exercice en euros	6,41	4,78	4,01	4,14	4,68	
Nombre d'options accordées	214 117	166 319	203 654	16 634	14 417	615 141
Nombre d'options levées	– 107 398	– 88 702	0	0	0	– 196 100
Nombre d'options annulées	– 106 719	– 77 617	– 170 654	– 16 634	– 14 417	– 386 041
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2005			33 000			33 000

(c) Actions propres. — Les mouvements sur les actions propres détenues par le groupe sont présentés ci-dessous :

	31/12/05		**31/12/04**	
	Nombre	**Valeur (*)**	**Nombre**	**Valeur (*)**
Nombre au début de l'exercice	76 556	59	76 556	114
Acquisitions de l'exercice				
Cessions de l'exercice				
Annulations de l'exercice				
Nombre à la fin de l'exercice	76 556	59	76 556	114

(*) Correspond à valeur nette comptable des actions propres à la date d'arrêté des comptes dans les comptes individuels d'Euraltech S.A.

(e) Dividendes. — Le dividendes à payer par la société consolidante à ses actionnaires n'est comptabilisé qu'après autorisation de l'assemblée générale. Aucun dividende n'a été voté par l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2004. Aucun dividende ne sera proposé au titre de l'exercice clos au 31 décembre 2005.

Note 15. — Passifs financiers.

15.1. Variation des passifs financiers. — Les variations des actifs financiers de la période sont présentées ci-dessous :

	31/12/2004 (*)	**Augmentation**	**Diminution**	**Variation nette**	**Autres mouvements**	**31/12/2005 (*)**
Emprunts auprès des établissements de crédit	13 352	0	– 3 771	0	2 505	12 087
Dettes sur location financement	9 931	0	– 3 086	0	0	6 845
Découverts bancaires et équivalents (1)	12 102	0	0	– 2 402	– 2 505	7 195
Autres passifs financiers (2)	3 969	7 199	– 189	6	133	11 119
	39 354	7 199	– 7 046	– 2 396	133	37 246

(1) Les autres mouvements correspondent pour – 2 506 K€ à l'impact du reclassement des découverts en emprunts consécutivement à la signature le 5 mars 2005 d'un accord de conversion de la ligne de découverts bancaires en dettes moyen terme.
(2) Le poste Autres passifs financiers est principalement composé du compte courant de l'actionnaire de référence P2C Investissement qui s'élève au 31/12/2004 à 3 542 K€ et au 31/12/2005 à 10 874 K€.

15.2. Ventilation des passifs financiers courants et non courants. — La ventilation des passifs financiers entre éléments courants et non courants est présentée ci-dessous :

	31/12/05		
	Non courant	**Courant**	**Total**
Emprunts auprès des établissements de crédit	8 511	3 576	12 087

Dettes sur location financement	4 391	2 454	6 845
Sous total emprunts	12 902	6 029	18 931
Découverts bancaires et équivalents		7 195	7 195
Autres passifs financiers	11 021	98	11 119
	23 923	13 322	37 245

15.3. Echéancier des emprunts :

	Echéance du nominal				
	2006	**2007**	**2008**	**Au-delà**	**Total**
Emprunts auprès des établissements de crédits	3 576	3 311	3 052	2 148	12 087
Dettes sur location financement	2 454	2 168	1 406	817	6 845
Total	6 030	5 479	4 458	2 965	18 932

15.4. Ventilation des emprunts par taux fixe et taux variable :

	31/12/2005		
	Taux fixe	**Taux variable**	**Total**
Emprunts auprès des établissements de crédits	1 880	10 207	12 087
Dettes sur location financement	3 506	3 339	6 845
Total	5 386	13 546	18 932

15.5. Caractéristiques des principaux emprunts :

	Valeur au bilan au 31/12/2005	**Juste valeur à l'émission**	**Devise d'émission**	**Echéance**	**Taux contractuel**
Emprunt Crédit Commercial chez Macri Boussard (*)	5 147	9 000	EUR	30/06/09	Euribor 3 mois + 1 %
Emprunt SGM chez Cotumer (*)	1 429	2 665	EUR	01/08/09	Euribor 3 mois + 1,25 %
Emprunt BECM chez Cotumer (*)	1 431	2 670	EUR	01/08/09	Euribor 3 mois + 1,25 %
Emprunt BPL chez Cotumer (*)	1 428	2 665	EUR	01/08/09	Euribor 3 mois + 1,25 %
Emprunt Société générale chez Euraltech S.A. (*)	1 875	2 500	EUR	05/12/08	Euribor 3 mois + 1,25 %
Autres non détaillés	777				
Emprunts auprès des établissements de crédit	12 087	19 500			
Contrat BECM chez Macri Boussard (*)	2 355	3 744	EUR	1	Variable
Contrat Natexis BP chez Macri Boussard (*)	1 926	3 000	EUR	1	5,57 %
Contrat Crédit agricole chez Macri Boussard (*)	626	1 900	EUR	1	4,90 %
Contrat BECM chez Euraltech TI (*)	281	607	EUR	1	Variable
Autres non détaillés	1 657				
Dettes sur location financement	6 845	9 251			

(*) Non couvert

15.6. Endettement net. — L'endettement financier net présenté ci-dessous correspond aux emprunts et soldes créditeurs de banques diminués de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

	31/12/05	31/12/04 (*)
Emprunts	– 18 931	– 23 283
Découverts bancaires	– 7 195	– 12 102
Trésorerie et équivalents trésorerie	3 279	2 305
Endettement net	–22 847	– 33 080

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

15.7. Clauses de remboursements anticipés (covenants). — Les emprunts bancaires (acquisitions Macri Boussard et Cotumer) souscrits au cours de l'exercice 2002, comportent des clauses usuelles d'exigibilité anticipée :
— non paiement à son échéance par l'emprunteur de tout montant dû en principal ;
— l'emprunteur cesse ou suspend ses activités, volontairement ou non, est en situation de cessation de paiements ;
— l'une quelconque des informations fournies par l'emprunteur ou l'une quelconque des déclarations et garanties se révèle substantiellement inexacte au moment où elle est faite ;
— la survenance de tout évènement défavorable significatif.
Au cours de l'année 2005, la ligne de découvert de 2,5 M€ d'Euraltech S.A. a été convertie en emprunt d'une durée de 4 ans auprès de la Société générale, cet emprunt comporte des covenants financiers portant sur les comptes consolidés annuels : dettes financières MLT < 70 % des capitaux propres, EBE/CA > 1 %.

Note 16. — Provisions pour risques et charges.

	Litiges clients	Litiges sociaux	Restructuration	Titres mis équivalence négatifs (Brésil)	Autres	Total
Valeurs au 31 décembre 2004 (*)	423	260	0	371	540	1 594
Dotations	5 995	181	4 081		77	10 334
Utilisations					– 355	– 355
Reprises	– 138	– 252	0		– 120	– 510
Ecart de conversion				119	0	119
Autres variations			0	94	0	94
Valeurs au 31 décembre 2005	6 280	189	4 081	584	142	11 276
Dont part courante	4 118	189	4 081	0	38	8426
Dont part non courante	2 162	0	0	584	104	2 850
	6 280	189	4 081	584	142	11 276

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Les provisions comptabilisées au 31 décembre 2005 sont principalement constituées par :
— des provisions pour restructuration à hauteur de 4,1 M€ pour financer le Plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) initié en novembre 2005 dans la plupart des sociétés du groupe. Le PSE concerne environ 70 personnes sur l'ensemble du groupe.
— des provisions pour litiges clients pour un montant total de 6,3 M€ dont 3 M€ au titre d'un seul litige entre Euraltech Usinage et le client PSA.

Note 17. – Provisions pour engagements de retraite et autres avantages assimilés.

17.1. Composantes des engagements provisionnés. — Le détail des provisions pour pensions et avantages assimilés est présenté ci-dessous :

	31/12/05	31/12/04 (*)
Indemnités de départ à la retraite	1 303	1 548
Médaille du travail	0	0
Régime de couverture médicale postérieur à l'emploi	0	0
Régime complémentaire de pension	0	0
Autres	0	0
Total provisions pour pensions et autres avantages assimilés	1 303	1 548

Au 31 décembre 2005, aucune provision n'a été comptabilisée au titre des congés individuels droits individuels à la formation. Les DIF constituent 26 298 heures non demandées au 31 décembre 2005.

17.2. Variation des engagements sur la période :

	31/12/05	31/12/04 (*)
Provision au bilan à l'ouverture	1 548	1 279
Variations de périmètre	0	0
Charges nettes de la période	80	269
Reprises nettes de la période (1)	– 305	0
Prestations payées sur la période	– 20	0
Autres variations (dont modifications de régimes)	0	0
Provision au bilan à la clôture	1 303	1 548
Dont part courante		20
Dont part non courante	1 303	1 528

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.
(1) Les reprises de la période sont justifiées par les départs prévus dans le cadre de la restructuration en cours au 31 décembre 2005.

17.3. Charges comptabilisée sur la période :

	31/12/05	31/12/04 (*)
Droits supplémentaires acquis par les salariés au cours de la période	80	269
Effets de l'actualisation des droits acquis	0	0
Rendement escompté des actifs financiers de couverture	0	0
Effets des changements de régimes	0	0
Charges nettes de la période	80	269

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

17.4. Hypothèses de calcul retenues. — Les principales hypothèses actuarielles retenues par le groupe sont présentées ci-dessous :

Taux d'actualisation : taux OAT à 10 ans	3,48 %
Taux de rendement des actifs de couverture	Non applicable
Taux d'augmentation des salaires au-delà du taux d'inflation	1,5 %
Taux d'inflation	2 %

L'âge de départ à la retraite à l'initiative du salarié du groupe est de 62 ans.

Note 18. — Autres passifs courants.

Le détail des autres passifs courants est présenté ci-dessous :

	31/12/05	31/12/04 (*)
Avances et acomptes reçus (Voir note 9)	162	211
Dettes sociales (1)	9 002	10 641
Dettes fiscales (2)	12 184	12 357
Autres	2 093	2 112
Total	23 442	25 322

(1) Les dettes sociales sont essentiellement des dettes d'une maturité inférieure à un an auprès des organismes sociaux de prévoyance et de retraite.
(2) Les dettes fiscales sont essentiellement des dettes de TVA.
(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Note 19. — Revenus des activités ordinaires.

Le revenu groupe se décompose de la façon suivante :

	31/12/05	31/12/04 (*)
Chiffre d'affaires	130 957	143 833
Revenus des contrats de location financement	335	283
Autres revenus des activités ordinaires	149	92
Revenus des activités ordinaires	131 442	144 208
(1) Données 2004 retraitées en IFRS.		

Note 20. — Résultat opérationnel des activités maintenues.

	31/12/05	31/12/04 (*)
Revenus des activités ordinaires	131 442	144 208
Matières premières et fournitures	– 6 281	– 4 787
Dépréciations nettes des stocks de matières et fournitures	– 719	– 811
Etudes et prestations de services	– 48 348	– 39 600
Matériels, équipements et travaux	– 17 691	– 29 818
Autres achats	– 227	– 184
Sous-traitance	– 486	– 802
Locations simples	– 3 567	– 4 137
Entretien et réparations	– 1 047	– 1 080
Personnel extérieur	– 4 149	– 4 210
Assurances	– 901	– 990
Honoraires	– 1 655	– 1 655
Déplacements, missions, réceptions	– 5 265	– 5 475
Autres achats consommés	– 2 907	– 2 734
Coûts des biens et services consommés	– 93 244	– 96 282
Charges de personnel (Note 25)	– 43 187	– 44 301
Impôts et taxes	– 2 395	– 2 623
Dotations nettes aux amortissements des actifs non courants hors instruments financiers	– 1 861	– 2 202
Dotations nettes sur dépréciations des créances	– 2 382	751
Dotations nettes aux provisions	– 9 843	663
Amortissements et dépréciations	– 14 086	– 788
Dépréciation des écarts d'acquisition	– 7 403	– 1 208
Dépréciation des immobilisations incorporelles		
Dépréciation des immobilisations corporelles	0	0
Dépréciations suite aux tests de valeur	– 7 403	– 1 208

Profit sur cession d'actif hors instruments financiers	53	
Perte sur cession d'actif hors instruments financiers		– 108
Perte sur créances irrécouvrables		
Régularisation sur exercices antérieurs	0	0
Production immobilisée	13	– 503
Autres	401	3 662
Autres charges opérationnelles nettes	467	3 051
Résultat opérationnel avant impôt des activités maintenues	– 28 405	2 057

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Note 21. — Charges financières nettes.

	31/12/05	**31/12/04 (*)**
Charges d'intérêt sur emprunts	– 1 413	– 1 513
Produits sur trésorerie et équivalents de trésorerie	45	
Coût de l'endettement net	– 1 368	– 1 513
Résultat net de change hors emprunt	– 47	10
Dépréciation nette des instruments financiers	4	– 269
Juste valeur des instruments financiers en résultat	25	
Profit sur cession d'instruments financiers	26	
Perte sur cession des instruments financiers		– 34
Dividendes reçus	55	
Autres produits et charges financiers	– 11	18
Autres produits/charges financiers	52	– 275
Charges financières nettes	– 1 316	– 1 789

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.

Note 22. — Transactions avec les parties liées.

Les comptes consolidés incluent des opérations effectuées par le groupe dans le cadre normal de ses activités avec ses participations non consolidées, ses co-entreprises et ses entreprises associées.

Ces transactions sont réalisées aux conditions de marché.

Les transactions entre la société-mère et les filiales consolidées éliminées en consolidation ne sont pas présentées dans cette note.

Les parties liées comprennent les dirigeants du groupe, les entreprises dans lesquelles Euraltech S.A. exerce une influence notable (entreprises consolidées selon la méthode de la mise en équivalence) et les sociétés dans lesquelles un dirigeant d'Euraltech S.A. est dirigeant.

Les transactions significatives réalisées avec les parties liées sont présentées ci-dessous :

	31/12/05	**31/12/04 (*)**
Prêts ou avances accordés aux parties liées	373	378
Provisions sur prêts ou avances accordés aux parties liées	– 350	– 355
Prêts ou avances obtenus des parties liées (1)	10 875	3 542
Garanties accordées aux parties liées	0	0

Garanties obtenues des parties liées (2)	0	1 929
Produits des activités ordinaires réalisés avec des parties liées	0	0
Autres revenus réalisés avec des parties liées	0	0
Charges relatives aux parties liées (hors rémunérations) (3)	407	418
Autres créances sur les entreprises liées	0	0
Autres dettes envers les entreprises liées	0	168
Provisions	100	100
Rémunérations des membres de la direction générale	0	0
Rémunérations des membres du directoire ou du conseil de surveillance	1660	1 405
Autres avantages accordés aux membres de la direction générale	0	0
Autres avantages accordés aux membres du directoire ou du conseil de surveillance	32	32

(*) Données d'ouverture retraitées en normes IFRS.
(1) Correspond exclusivement au compte courant de l'actionnaire de référence P2C Investissement.
(2) La garantie P2C Investissement a été levée en 2005.
(3) Ces charges concernent essentiellement les loyers et charges locatives versés à la S.C.I. Ulis Atlantique, détenue à 100 % par P2C Investissement, au titre du bail de location des locaux du site des Ulis et utilisés par des sociétés de groupe. Les conditions de ce bail sont proches des conditions du marché.

Note 23. — Informations sectorielles.

23.1. Informations sectorielles compte de résultat :

Informations par secteur d'activité	**Systèmes (1) 31/12/05**	**Services 31/12/05**	**Holding 31/12/05**	**Eliminations inter-secteur 31/12/05**	**Total 31/12/05**
Chiffre d'affaires des secteurs	93 919	41 589	0	– 4 551	130 957
Résultat opérationnel (1)	– 21 499	395	– 8 081	0	– 29 185
Quote-part dans le résultat net des entités associées	– 94	0	0	0	–94

(1) Au titre de l'exercice 2005 le résultat opérationnel de la holding Euraltech S.A. est principalement justifié par les abandons de créances accordés par la société consolidante aux sociétés du secteur Systèmes.

Informations par secteur d'activité	**Systèmes (1) 31/12/04**	**Services 31/12/04**	**Holding 31/12/04**	**Eliminations inter-secteur 31/12/04**	**Total 31/12/04**
Chiffre d'affaires des secteurs	107 281	42 694	0	– 6 142	143 833
Résultat opérationnel	4 158	1 402	– 3 503	0	2 057
Quote-part dans le résultat net des entités associées	– 267	0	0	0	– 267

(1) Le secteur d'activité Systèmes comprend les métiers d'ingénierie industrielle et d'ensemblier.
(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Informations par secteur d'activité	**Systèmes (1) 31/12/05**	**Services 31/12/05**	**Holding 31/12/05**	**Eliminations inter-secteur 31/12/05**	**Total 31/12/05**

Ecart d'acquisition	10 176	6 285	0		16 461
Immobilisations incorporelles	232	34	40		306
Immobilisations corporelles	5 582	2 571	343	– 1 160	7 336
Participations dans les entreprises associées	0	0	0		0
Actifs financiers non courants	3 959	111	226	– 139	4 157
Stocks	1 131	674	0		1 805
Clients	32 700	15 830	3 442	– 7 201	44 771
Trésorerie & équivalents	2 273	826	180		3 279
Autres actifs courants	11 358	1 968	5 828	– 6 724	12 430
Total actifs sectoriels	67 411	28 299	10 059	– 15 224	90 545
Actifs non courant destinés à être cédés :					
Emprunts	7 795		5 107		12 902
Provisions risques et charges	856	850	1 144		2 850
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	935	368	0		1 303
Passifs financiers non courants	286	0	10 874	– 139	11 021
Fournisseurs	28 979	8 274	1 359	– 7 298	31 314
Provisions courantes	8 426				8 426
Passifs financiers courants	8 408	2 293	2 665	– 45	13 321
Autres passifs courants	21 719	7 134	1 218	– 6 627	23 444
Total passifs sectoriels	77 404	18 919	22 367	– 14 109	104 581

Informations par secteur d'activité	**Systèmes (1) 31/12/04**	**Services 31/12/04**	**Holding 31/12/04**	**Eliminations inter-secteur 31/12/04**	**Total 31/12/04**
Ecart d'acquisition	17 578	6 285	0		23 863
Immobilisations incorporelles	438	123	63		625
Immobilisations corporelles	6 772	2 626	418	– 1 160	8 656
Participations dans les entreprises associées	– 371	0	371		0
Actifs financiers non courants	5 396	122	247	– 139	5 627
Stocks	1 715	737	0		2 452
Clients	47 883	15 161	6 730	– 12 965	56 809
Trésorerie & équivalents	1 653	497	155		2 305
Autres actifs courants	13 335	1 642	5 559	– 6 359	14 177
Total actifs sectoriels	94 400	27 194	13 544	– 20 623	114 514
Actifs non courant destinés à être cédés :					
Emprunts	12 096	103	5 143		17 342
Provisions risques et charges	471	188	935		1 594
Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	1 170	358	0		1 528
Passifs financiers non courants	315	140	26	3 448	3 929
Fournisseurs	39 718	6 955	3 243	– 13 067	36 849
Passifs financiers courants	12 378	916	4 833	– 44	18 083
Autres passifs courants	21 998	7 687	5 437	– 9 800	25 322
Total passifs sectoriels	88 146	16 347	19 617	– 19 463	104 647

(1) Le secteur d'activité Systèmes comprend les métiers d'ingénierie industrielle et d'ensemblier.
(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Note 24. – Contrats de location.

a) Contrats de location financement d'Euraltech en tant que preneur : Les contrats de location financement souscrits par le groupe portent sur des biens immobiliers et des machines sous-louées aux utilisateurs finaux.

Les paiements futurs minimaux au 31 décembre 2005 sont détaillés ci-dessous :

	< 1an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans	Total des paiements minimaux futurs	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
Location financement sur biens immobiliers	345	1 238	902	2 485	1 657
Location financement sur machines spécifiques	2 449	2 985		5 434	5 188
	2 794	4 223	902	7 919	6 845

Ces contrats de location offrent en général une option de rachat mais ne comportent pas de clause d'ajustement conditionnel des loyers. Les contrats de crédit-bail immobilier courent sur des durées allant de 15 à 20 ans.

Dans certaines situations Euraltech réalise des transactions de cessions-bail avec des organismes financiers puis sous-loue les actifs sous-jacents à des clients utilisateurs finaux. Ces contrats de location courent en général sur des durées allant de 3 à 5 ans.

La ventilation des paiements futurs minimaux, à la date de clôture, par nature de taux est donnée ci-dessous :

	< 1an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans	Total des paiements minimaux futurs
Location financement taux variable	1 233	2 036	100	3 369
Location financement taux fixe	1 561	2 187	802	4 550
	2 794	4 223	902	7 919

b) Contrats de location financement d'Euraltech en tant que bailleur : Dans le cadre de son activité, Euraltech sous-loue des machines spécifiques à certains de ses clients sous-traitants de rang 1 de l'industrie automobile. En substance ces contrats sont des locations financement où Euraltech est le bailleur.

Les paiements futurs minimaux relatifs à ces contrats s'élèvent au 31 décembre 2005 à :

	< 1an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans	Total des paiements minimaux futurs	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
Location financement sur machines spécifiques	2 535	3 352		5 887	5 514
	2 535	3 352		5 887	5 514

Ces contrats de location portent sur des durées allant de 3 à 5 ans sans option d'achat à la fin du contrat et ne comportent en général pas de clause d'ajustement conditionnel des loyers.

c) Contrat de location simple : Dans le cadre de son activité, Euraltech sous-loue des machines spécifiques à certains de ses clients sous-traitants de rang 1 de l'industrie automobile. En substance ces contrats sont des locations financement où Euraltech est le bailleur.

Les paiements futurs minimaux relatifs à ces contrats s'élèvent au 31 décembre 2005 à :

	< 1an	> 1 et < 5 ans	> 5 ans	Total des paiements minimaux futurs	Valeur actualisée des paiements minimaux futurs
Location financement sur machines spécifiques	2 535	3 352		5 887	5 514
	2 535	3 352		5 887	5 514

Ces contrats de location portent sur des durées allant de 3 à 5 ans sans option d'achat à la fin du contrat et ne comportent en général pas de clause d'ajustement conditionnel des loyers.

d) Opérations de cession-bail : Aucune opération de cession-bail n'a été réalisée au cours de la période.

Note 25. — Résultat par action.

Le résultat par action avant dilution est obtenu en divisant le résultat net de l'exercice (part du groupe) par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés du groupe.

	31/12/05	31/12/04 (*)
Résultat net part du groupe (en milliers d'euros)	– 34 256	125
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	18 899 600	18 899 600
Résultat par actions (en euros)	– 1,81	0,01
(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.		

Le résultat net dilué par action est calculé en prenant en compte les effets de tous les intruments en circulation potentiellement dilutifs déduction faite du nombre moyen pondéré d'actions détenues par des sociétés du groupe.

Le résultat net est corrigé afin d'éliminer la charge financière nette d'impôt correspondant aux instrument dilutifs.

L'effet dilutif des options de souscription d'actions est calculé selon la méthode du rachat d'actions.

Compte tenu des caractérisques des options de souscription restantes au 31 décembre 2005, le résultat dilué par action peut être considéré comme identique au résultat par action.

	31/12/05	31/12/04 (*)
Résultat net retenu pour le calcul du résultat dilué par action (en milliers d'euros)	– 34 256	125
Moyenne pondérée du nombre d'actions en circulation	18 899 600	18 899 600
Résultat dilué par actions (en euros)	– 1,81	0,01

	31/12/05	31/12/04
Nombre pondéré du nombre d'actions	18 976 156	18 976 156
Actions propres	76 556	76 556
Dans le cadre contrat de régularisation du cours	76 556	76 556
Dans le cadre des contrats de stocks options		
Nombre pondéré du nombre d'actions/résultat avant dilution	18 899 600	18 899 600

	30/06/05	31/12/04
Nombre pondéré du nombre d'actions/résultat avant dilution (a)	18 899 600	18 899 600
Option de souscription plan autorisé le 17/09/2003 (b)		
Juste valeur d'un action ordinaire (cours de bourse moyen de période) T1	1	1
Prix d'exercice des actions découlant de l'option T2	1	1
Nombre d'actions qui auraient été émises à la juste valeur (c)		
= => b * (T1)/(T2)		
Nombre pondéré du nombre d'actions pour calcul du résultat dilué (a + b + c)	18 899 600	18 899 600

Note 26. — Engagements hors bilan, actifs et passifs éventuels.

26.1. Détail des engagements hors bilan :

	31/12/05	31/12/04
Nantissements de titres	13 823	12 810
Hypothèques et autres garanties	2 635	5 760
Lignes de crédit autorisées	7 403	
Cautions accordées	8 557	7 752

Engagements donnés	32 419	26 322
Cautions reçues	10 652	1 661
Autres engagements reçus	0	9 385
Engagements reçus	10 652	11 046

26.2. Echéancier des engagements hors bilan :

	2006	**Au-delà**	**Total**
Nantissements de titres	3 780	10 043	13 823
Hypothèques et autres garanties	1 525	1 110	2 635
Lignes de crédit autorisées	7 403	0	7 403
Cautions accordées	4 131	4 426	8 557
Engagements donnés	16 839	15 579	32 418
Cautions reçues	7 943	769	8 712
Autres engagements reçus	91	1 235	1 326
Engagements reçus	8 034	2 004	10 038

26.3. Actifs et passifs éventuels. — NS.

Note 27. — Personnel.

L'effectif moyen du personnel est présenté ci-dessous :

	31/12/05	**31/12/04**
Cadres	331	302
Employés et techniciens	212	179
Ouvriers	332	374
Autres	64	40
Effectif moyen (équivalent temps plein)	939	895

Les charges de personnel comptabilisées dans le compte de résultat sont présentées ci-dessous :

	31/12/2005	**31/12/2004 (*)**
Rémunérations du personnel	– 30 054	– 30 591
Charges de sécurité sociale et de prévoyance	– 12 432	– 12 462
Participation et intéressement	– 486	– 1 019
Autres	– 215	– 229
Total charges de personnel	– 43 187	– 44 301

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Note 28. — vènements postérieurs à la clôture de l'exercice.

En date du 15 février 2006, Euraltech a signé un accord transactionnel avec un de ses principaux clients concernant le fonctionnement défectueux d'une machine réalisée en 2002 et livrée le 28 janvier 2003 par sa filiale Euraltech Usinage. A l'issue de cette transaction, Euraltech Usinage accepte de verser à son client un montant forfaitaire et définitif de 3 M€.

Le versement de cette somme sera réalisé suivant l'échéancier suivant :

— 800 000 € au plus tard le 31 mars 2006 ;

— 600 000 € en décembre 2006 ;

— 800 000 € en décembre 2007 ;

— 800 000 € en décembre 2008.

Dans le cadre de ce protocole transactionnel, compte tenu de l'importance de ce client pour l'ensemble des sociétés du groupe, Euraltech S.A. s'est portée caution solidaire des obligations indemnitaires de sa filiale Euraltech Usinage.

En date du 14 mars 2006 par communiqué de presse, Euraltech S.A. a porté connaissance au marché de sa nouvelle stratégie industrielle visant à opérer un recentrage sur son coeur de métier. Dans ce contexte, le groupe entend céder des sociétés de la division Services exerçant leur activité de maintenance hors secteur automobile, le poids de l'activité à céder représente un chiffre d'affaires d'environ 28 M€.

Note 29. — Périmètre.

29.1. Sociétés consolidées par intégration globale au 31/12/2005 :

Société	Pays	Activité (1)	% intérêt 31/12/05	% contrôle 31/12/05	% intérêt 31/12/04	% contrôle 31/12/04
Sainte Agathe	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Cotulux	Luxembourg	Service	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Services (Ex Cotumer)	France	Service	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Transitique et Montage	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech S.A.	France	Siège	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Espana	Espagne	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Usinage	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Développement	France	Siège	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Assemblage	France	Systèmes	99,67 %	99,67 %	99,67 %	99,67 %
IDEM	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Immobilière Saint Agathe	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Macri Boussard	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	99,67 %	99,67 %
Gest	France	Systèmes	89,00 %	89,00 %	89,00 %	89,00 %
Guiro (1)	France	Systèmes			97,08 %	97,08 %
RDR (2)	France	Systèmes			99,61 %	99,61 %
Aic-Egimo	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Macri	Tchéquie	Systèmes	85,00 %	85,00 %	85,00 %	85,00 %
Euraltech Contrôle Groupe Macri	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
National Standard	France	Service	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech Romania	Roumanie	Systèmes	95,00 %	95,00 %	95,00 %	95,00 %
S.C.I. de Villiers	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Steri	France	Service	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Euraltech TI	France	Systèmes	100,00 %	100,00 %	100,00 %	100,00 %
Makri Makina	Turquie	Systèmes	99,00 %	99,00 %		

(1) La société Guiro a été absorbée par Aic-Egimo dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.
(2) La société RDR a été absorbée par Macri Boussard dans le cadre d'une transmission universelle de patrimoine.

29.2. Sociétés consolidées par mise en équivalence au 31/12/2005 :

Société	Pays	Activité (1)	% intérêt 31/12/05	% contrôle 31/12/05	% intérêt 31/12/04	% contrôle 31/12/04
Euraltech do Brasil	Brésil	Systèmes	30,00 %	30,00 %	30,00 %	30,00 %
Euraltech Brasil	Brésil	Systèmes	30,00 %	30,00 %	30,00 %	30,00 %

(1) Le secteur d'activité Systèmes comprend les métiers d'ingénierie industrielle et d'ensemblier.

29.3. Sociétés déconsolidées au 31/12/2005. — Néant.

Note 30. — Eléments relatifs à la transition aux normes IFRS.

30.1. Impacts de la transition aux normes IFRS sur les capitaux propres et le résultat net. — Le groupe Euraltech établit pour la première fois des comptes consolidés aux normes IFRS.

Les effets chiffrés sur les capitaux propres au 1er janvier 2004 (date du bilan d'ouverture) et au 31 décembre 2004 publiés sous le référentiel français sont présentés ci-dessous :

a) Rapprochement entre les capitaux propres retraités aux normes IFRS et ceux publiés au 31 décembre 2003 en normes françaises :

Capitaux propres au 31 décembre 2003 publiés normes françaises (Groupe et minoritaires)	33 736
Reconnaissance du revenu selon la méthode de l'avancement (IAS 11 et IAS 18)	1 263
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	59
Retraitement des immobilisations selon la méthode des composants (IAS 16)	115

Retraitement des stocks (IAS 2)	– 237
Impôts différés sur écarts d'évaluation (IAS 12)	– 91
Autres impacts	97
Capitaux propres au 1er janvier 2004 aux normes IFRS	34 942

b) Rapprochement entre les capitaux propres retraités aux normes IFRS et ceux publiés au 31 décembre 2004 en normes françaises :

Capitaux propres au 31 décembre 2004 publiés normes françaises (Groupe et minoritaires)	32 511
Reconnaissance du revenu selon la méthode de l'avancement (IAS 11 et IAS 18)	226
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	246
Retraitements des immobilisations selon la méthode des composants (IAS 16)	107
Amortissements des écarts d'acquisition (IFRS 3)	1 453
Autres impacts	67
Capitaux propres au 31 décembre 2004 aux normes IFRS	34 610

c) Rapprochement entre le résultat net aux normes IFRS et celui publié au 31 décembre 2004 en normes françaises :

Résultat net au 31 décembre 2004 publié normes françaises (Groupe et minoritaires)	– 1 076
Reconnaissance du revenu selon la méthode de l'avancement (IAS 11 et IAS 18)	– 641
Retraitement des contrats de location financement (IAS 17)	196
Retraitements des immobilisations selon la méthode des composants (IAS 16)	– 42
Retraitement des stocks (IAS 2)	240
Amortissements des écarts d'acquisition (IFRS 3)	1 453
Autres impacts	6
Résultat net au 31 décembre 2004 IFRS	136

30.2. Impacts de la transition aux normes IFRS sur le compte de résultat consolidé au 31 décembre 2004. — 28-2-a. Compte de résultat IFRS au 31 décembre 2004 (format CRC 99-02).

(En milliers d'euros)	**31/12/04 CRC 99-02**	**Revenus des activités ordinaires (IAS 11) § (IAS 18) (Renvoi 1)**	**Immobilisations corporelles (IAS 16) (Renvoi 2)**	**Contrats de location (IAS 17) (Renvoi 3)**	**Regroupements d'entreprises (IFRS 3) (Renvoi 4)**	**Autres (Renvoi 5)**	**Abandon d'activité (IFRS 6)**	**31/12/04 (Normes IFRS)**
Chiffre d'affaires	148 255	– 4 104		– 43			– 275	143 833
Production stockée et immobilisée	– 3 111	3 155				– 44	0	0
Autres produits d'exploitation	11 965			– 1 633		– 1 903	616	9 045
Achats consommés	– 97 517	8				889	486	– 96 134
Charges de personnel	– 44 895					318	276	– 44 301
Autres charges d'exploitation	– 1 854					284	– 245	– 1 815
Impôts et taxes	– 2 627						4	– 2 623
Dotations aux amortissements et provisions	– 6 245	– 28	– 65	1 637		166	56	– 4 479
Résultat d'exploitation	3 971	– 969	– 65	– 39	0	– 290	918	3 526
Résultat financier	– 1 400			320		537	– 918	– 1 461
Résultat courant des sociétés intégrées	2 571	– 969	– 65	281	0	247	0	2 065
Résultat exceptionnel	0	0	0	0				0
Impôts sur les résultats	– 709	327	23	– 96				– 455
Résultat net des sociétés intégrées	1 862	– 642	– 42	185	0	247	0	1 610
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	– 267	0	0	0	0	0	0	– 267

Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	– 2 661				1 453		0	– 1 208
Résultat net de l'ensemble consolidé	– 1 066	– 642	– 42	185	1 453	247	0	135
Part des minoritaires	10							10
Résultat net part du groupe	– 1 076	– 642	– 42	185	1 453	247	0	125

Renvoi 1 : Les normes IAS 11 et IAS 18 imposent de comptabiliser les revenus relatifs aux contrats de constructions ou aux prestations de services selon la méthode de l'avancement.

Dans les comptes consolidés en normes françaises la méthode de l'avancement n'était pas appliquée de manière homogène pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS la méthode de l'avancement était appliquée à l'ensemble des sociétés du groupe.

L'impact sur le résultat au 31 décembre 2004 concerne les sociétés du groupe qui n'appliquaient pas la méthode à l'avancement en 2004.

Renvoi 2 : En application de la norme IAS 16 les dotations aux amortissements ont été recalculées pour tenir compte des durées d'utilité applicables aux différents composants des actifs immobiliers.

Renvoi 3 : Les retraitements des contrats de crédit bail immobiliers déjà effectués dans les comptes consolidés en normes françaises n'ont pas été remis en cause en application de la norme IAS 17.

Pour les contrats de location et de sous-location de machine proposés à certains clients, l'application d'IAS 17 a conduit à considérer qu'en substance ces opérations étaient assimilables à des transactions type « sale and lease back » suivies d'un contrat de location financement au bénéfice de l'utilisateur final de la machine.

Néanmoins et compte tenu de la nature des contrats la marge dégagée lors de la vente à l'organisme financier n'a pas été étalée sur la durée du contrat de location financement.

Renvoi 4 : En application de la norme IFRS 3 les écarts d'acquisition ne sont plus amortis de manière systématique mais doivent faire l'objet de tests de dépréciation périodiques.

Le reclassement des transferts de charge et de la production stockée sur les comptes de charges par nature correspondants.

Renvoi 5 : Les autres impacts regroupés dans cette colonne concernent principalement le retraitement d'une dépréciation sur stocks en application d'IAS 2 (impact sur le résultat net de 240 K€), le reclassement des transferts de charge et de la production stockée sur les comptes de charges par nature correspondants (pas d'incidence sur le résultat net).

Renvoi 6 : Au cours du 1er semestre 2004 Euraltech a confirmé le retrait de ses activités au Brésil en perdant le contrôle opérationnel et financier des filiales Do Brasil et Euraltech Brasil. Les éléments financiers relatifs à ces deux filiales ont été présentés conformément à la norme IFRS 5.

28.2.b. Compte de résultat IFRS au 31 décembre 2004 (format IFRS) :

(En milliers d'euros)	**31/12/04 IFRS (Format 99-02)**		**31/12/04 IFRS (Format IFRS)**
Chiffre d'affaires	143 833	Chiffre d'affaires	143 833
Production stockée et immobilisée	0	Autres revenus des activités ordinaires	375
Autres produits d'exploitation	9 045	Coûts des biens et services consommés	– 96 488
Achats consommés	– 96 134	Charges de personnel	– 44 301
Charges de personnel	– 44 301	Impôts et taxes	– 2 623
Autres charges d'exploitation	– 1 815	Amortissements et dépréciations	– 582
Impôts et taxes	– 2 623	(a) Dépréciations suite aux tests de valeur	– 1 208
Dotations aux amortissements et provisions	– 4 479	Autres charges opérationnelles nettes	3 051
Résultat d'exploitation	3 526	Résultat opérationnel des activités maintenues	2 057
		(c) Coût de l'endettement financier	– 1 513
Résultat financier	– 1 461	Autres charges financières nettes	– 275
		Quote-part dans le résultat net des entités associées	– 267
Résultat courant des sociétés intégrées	2 065	Résultat avant impôt des activités maintenues	1
Résultat exceptionnel	0		
Impôts sur les résultats	– 455	Impôts sur les résultats	– 454
Résultat net des sociétés intégrées	1 610	Résultat après impôt des activités maintenues	– 453
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence	– 267		
Dotations nettes aux amortissements des écarts d'acquisition	– 1 208	(a) (b) Résultat relatif aux activités abandonnées ou en cours de cession	589
Résultat net consolidé	135	Résultat net consolidé	136
Dont part du groupe	125	Dont part du groupe	125

Dont part des minoritaires	10	Dont part des minoritaires	10

Les changements de présentation s'expliquent essentiellement par la présentation des dépréciations des écarts d'acquisition dans le résultat opérationnel (a), la présentation sur une ligne séparée des effets des abandons d'activité (b), la présentation isolée du coût de l'endettement (c).

30.3. Impacts de la transition aux normes IFRS sur le bilan consolidé au 31 décembre 2004.

28.3.a. Bilan IFRS au 31 décembre 2004 (Format CRC 99-02) : Le tableau ci-dessous explique le passage du bilan consolidé au 31 décembre 2004 publié en normes françaises et le bilan consolidé au 31 décembre 2004 établi en application des principes IFRS.

Actif	31/12/04 Normes françaises	Revenus des activités ordinaires (IAS 11) § (IAS 18) (Renvoi 1)	Immobilisations corporelles (IAS 16) (Renvoi 2)	Subventions publiques IAS 20 (Renvoi 3)	Contrats de location (IAS 17) (Renvoi 4)	Regroupements d'entreprises (IFRS 3) (Renvoi 5)	Autres (Renvoi 6)	31/12/04 (Normes IFRS)
Ecart d'acquisition	22 411					1 453		23 864
Immobilisations incorporelles	572		50				3	625
Immobilisations corporelles	16 132		114	– 207	– 7 384			8 655
Immobilisations financières	1 042				7 698		869	9 609
Titres mis en équivalence	0							0
Actif immobilisé	40 157	0	164	– 207	314	1 453	872	42 753
Stocks et en-cours	10 160	– 7 708						2 452
Clients et comptes rattachés	77 629	– 21 860					1 040	56 809
Autres créances et comptes de régularisation	15 430	23 965	86		– 496		– 370	38 615
Valeurs mobilières de placement	869						– 869	0
Disponibilités	3 345						– 1 040	2 305
Actif circulant	107 433	– 5 603	86	0	– 496	0	– 1 239	100 181
Total de l'actif	147 590	– 5 603	250	– 207	– 182	1 453	– 367	142 934

Passif	31/12/04 Normes françaises	Revenus des activités ordinaires (IAS 11) § (IAS 18) (Renvoi 1)	Immobilisations corporelles (IAS 16) (Renvoi 2)	Subventions publiques IAS 20 (Renvoi 3)	Contrats de location (IAS 17) (Renvoi 4)	Regroupements d'entreprises (IFRS 3) (Renvoi 5)	Autres (Renvoi 6)	31/12/04 (Normes IFRS)
Capital (1)	28 929							28 929
Primes liées au capital (1)	20 902							20 902
Réserves consolidées	– 17 361	226	107		245	1 453	67	– 15 263
Capitaux propres	32 470	226	107	0	245	1 453	67	34 568
Intérêts minoritaires	41	0	0	0	0		0	41
Autres fonds propres								0
Provisions pour risques et charges	3 700	– 558		0		0	0	3 142
								0
Emprunt et dettes financières	35 869				– 57			35 812
Fournisseurs et comptes rattachés	36 858	– 8						36 850
Autres dettes et comptes de régularisation	38 652	– 5 263	143	– 207	– 370		– 434	32 521
Dettes	111 379	– 5 271	143	– 207	– 427	0	– 434	105 183
Total du passif	147 590	–5 603	250	– 207	– 182	1 453	– 367	142 934

Renvoi 1 : Les normes IAS 11 et IAS 18 imposent de comptabiliser les revenus relatifs aux contrats de constructions ou aux prestations de services selon la méthode de l'avancement.

Dans les comptes consolidés en normes françaises la méthode de l'avancement n'était pas appliquée de manière homogène pour l'ensemble des sociétés du groupe.

Dans les comptes consolidés en normes IFRS la méthode de l'avancement était appliquée à l'ensemble des sociétés du groupe.

En IFRS les montants dus par les clients ou à recevoir des clients dans le cadre de l'activité des contrats sont suivis sur des comptes spécifiques présentés isolément au bilan.

Renvoi 2 : En application de la norme IAS 16 le groupe a comptabilisé ses immobilisations selon la méthode des composants. Sur la base d'expertises indépendantes cette méthode a été appliquée uniquement aux ensembles immobiliers détenus en propre ou utilisés en location financement.

Les impacts de la norme IAS 16 liés aux durées ou aux modes d'amortissement sont non significatifs et n'ont pas été retenus lors de l'établissement du bilan d'ouverture IFRS.

Renvoi 3 : En application de la norme IAS 20 le groupe a décidé de présenter les subventions publiques reçues en diminution de la valeur comptable des actifs pour lesquels elles ont été obtenues.

Renvoi 4 : Les retraitements des contrats de crédit-bail immobiliers déjà effectués dans les comptes consolidés en normes françaises n'ont pas été remis en cause en application de la norme IAS 17. Pour les contrats de location et de sous-location de machine proposés à certains clients l'application d'IAS 17 a conduit a considérer qu'en substance ces opérations étaient assimilables à des transactions type « sale and lease back » suivies d'un contrat de location financement au bénéfice de l'utilisateur final de la machine.

Néanmoins et compte tenu de la nature des contrats la marge dégagée lors de la vente à l'organisme financier n'a pas été étalée sur la durée du contrat de location financement.

Renvoi 5 : En application de la norme IFRS 3 les écarts d'acquisition ne sont plus amortis de manière systématique mais doivent faire l'objet de tests de dépréciation périodiques.

Renvoi 6 : Les autres impacts regroupés dans cette colonne concernent essentiellement la décomptabilisation d'un passif de 64 K€ ne répondant aux critères de comptabilisation prévues en IFRS, le reclassement pour 869 K€ en actifs financiers des valeurs mobilières de placement ne répondant pas à la définition de trésorerie selon IAS 7, le reclassement des effets escomptés non échus pour 1 040 K€ de la trésorerie vers le poste clients, et la compensation des impôts différés sur les impacts IFRS en application d'IAS 12.

28.3.b. Bilan IFRS au 31 décembre 2004 (format IFRS).

La comparaison entre le bilan IFRS au 31 décembre 2004 format CRC 99-02 (Voir note 28.3.a) et le bilan IFRS au 31 décembre 2004 présentation IFRS est présentée ci-dessous :

Présentation CRC 99-02		**Présentation IFRS**	
Actif	**31/12/04 IFRS (Format 99-02)**	**Actif**	**31/12/04 IFRS (Format IFRS)**
Ecart d'acquisition	23 864	Ecart d'acquisition	23 864
Immobilisations incorporelles	625	Immobilisations incorporelles	625
Immobilisations corporelles	8 655	Immobilisations corporelles	8 655
Immobilisations financières	9 609	Participations dans les entreprises associées	
Titres mis en équivalence		Actifs financiers disponibles à la vente	889
		Autres actifs financiers non courants	5 627
		(b) Impôts différés	4 114
Actif immobilisé	42 753	(a) Actifs non courants	43 774
		Actifs non courants destinés à être cédés ou relatifs aux activités non maintenues	
Stocks et en-cours	2 452	Stocks	2 452
		(c) Montant brut à recevoir des clients sur contrats de constructions	23 787
Clients et comptes rattachés	56 809	Clients	56 809
Autres créances et comptes de régularisation	38 615	Autres actifs courants	14 177
Valeurs mobilières de placement			
Disponibilités	2 305	Trésorerie et équivalents	2 305
Actif circulant	100 181	(a) Actifs courants	99 530
Total de l'actif	142 934	Total de l'actif	143 304

Présentation CRC 99-02		**Présentation IFRS**	
Passif	**31/12/04 IFRS (Format 99-02)**	**Passif**	**31/12/04 IFRS (Format IFRS)**
Capital (1)	28 929	Capital	28 929
Primes liées au capital (1)	20 902	Prime d'émission	20 902
Réserves et résultats - part du groupe	15 263	Actions propres	
		Réserves et résultats - part du groupe	– 15 264
		(d) Intérêts minoritaires	42
Capitaux propres part du groupe	34 568	Capitaux propres	34 609
Intérêts minoritaires	41		
Provisions pour risques et charges	3 142		
Emprunt et dettes financières	35 812	Emprunts	17 342
		Provisions pour retraite et autres avantages assimilés	1 528
		Provisions pour risques & charges	1 594

		(b) Impôts différés	76
		Autres passifs non courants	3 929
		(a) Passifs non courants	24 470
		Passifs liés aux actifs non courants destinés à être cédés ou relatifs aux activités non maintenues	
		Passifs financiers courants	18 083
		Provisions part courante	20
Fournisseurs et comptes rattachés	36 850	Fournisseurs	36 849
		(c) Montant brut dû aux clients sur les contrats de constructions	3 951
Autres dettes et comptes de régularisation	32 521	Autres passifs courants	25 322
Dettes	105 183	(a) Passifs courants	84 225
Total du passif	142 934	Total du passif	143 304

Les changements de présentation s'expliquent par la ventilation dans le bilan IFRS des actifs, passifs et provisions en part courante et non courante (a), la présentation sur des lignes isolées des actifs et passifs d'impôts différés (b), la présentation des créances et dettes relatives aux contrats de constructions sur des lignes spécifiques (c), la présentation des intérêts minoritaires dans les capitaux propres consolidés (d).

30.4. Impacts de la transition aux normes IFRS sur le tableau de flux de trésorerie au 31 décembre 2004 :

	Année 2004 normes françaises publié	**Reclassement de présentation**	**Impacts des retraitements IFRS**	**Année 2004 (IFRS) (*)**
Résultat net	– 1 066		1 202	136
Parts dans les résultats nets des entreprises associées nettes des dividendes reçus	267			267
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5 474		– 3 032	2 442
Profits nets sur cessions d'éléments d'actifs	– 873			– 873
Impôts différés	– 18		– 433	– 451
Autres produits et charges sans contrepartie en trésorerie	– 3 000		– 182	– 3 182
Marge brute d'autofinancement (A)	784	0	– 2 445	– 1 661
Variation des stocks	3 433		– 2 831	602
Variation des créances d'exploitation	21 444	– 1 387	2 764	22 821
Variation des dettes d'exploitation	– 22 779	6 105	– 771	– 17 445
Variation nette des autres dettes et créances liées à l'activité	0	– 4 718	706	– 4 012
Variation du besoin en fonds de roulement (B)	2 098	0	– 132	1 966
Flux de trésorerie sur activité (A + B)	2 882	0	– 2 577	305
Acquisition d'immobilisations hors titres consolidés	– 1 397	1 397		0
Cession d'immobilisations hors titres consolidés	336	– 336		0
Incidence des variations de périmètre	223	– 223		0
Acquisition d'immobilisations incorporelles	0	– 286		– 286
Acquisition d'immobilisations corporelles	0	– 939		– 939
Acquisition de filiales nette de la trésorerie acquise	0			0
Acquisition de titres non consolidés	0	– 4	– 308	– 312
Variation dettes sur immobilisations	0	– 19		– 19
Cessions d'immobilisations incorporelles	0	50		50
Cessions d'immobilisations corporelles	0	65		65
Cession de filiales nettes de la trésorerie cédée	0	223		223

Cession d'autres immobilisations financières	0	20		20
Encaissements liés aux contrats de location financement	0		1 575	1 575
Variation nette des prêts et créances	0	52		52
Flux de trésorerie sur investissement (b)	– 838	0	1 268	430
Augmentation de capital	0			0
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	0			0
Dividendes versés aux minoritaires	0			0
Emission d'emprunt	8	– 8		0
Remboursements d'emprunts	– 6 739	6 739		0
Variation nette des comptes courants	3 710	– 3 710		0
Encaissements provenant des emprunts bancaires	0			0
Remboursements des emprunts bancaires	0	– 4 323		– 4 323
Remboursements des dettes de location financement	0	– 2 090		– 2 090
Variation nette des autres passifs financiers (2)	0	3 392	– 40	3 352
Flux de trésorerie sur financement (c)	– 3 021	0	– 40	– 3 061
Incidence de la variation des taux de change	– 2			– 2
Reclassement de la trésorerie d'ouverture (1)	0			0
Variation de trésorerie (d) = (a) + (b) + (c)	– 979	0	– 1 350	– 2 328
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture (e)	– 6 948		– 561	– 7 509
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture (d) + (e)	– 7 928		– 1 909	– 9 837

(*) Données 2004 retraitées en normes IFRS.

Les principaux impacts des normes IFRS sur le tableau des flux de trésorerie sont relatifs au reclassement des effets escomptés de la trésorerie vers les comptes clients pour impact de (1 040 K€) au 31/12/2004, et le reclassement des VMP > 3 mois pour un impact de – 561 K€ sur la trésorerie d'ouverture et de – 869 K€ sur la trésorerie au 31/12/2004.

Note 31. — Abandons d'activités.

Le 29 juin 2004, Euraltech a signé un protocole de vente au profit de la société Lexway de 70 % des actions d'Euraltech do Brasil et d'Euraltech Brasil pour un montant de 300 K€. Aux termes de cet accord, Euraltech S.A. perdait le contrôle opérationnel et financier de ces deux sociétés brésiliennes.

Les sociétés Euraltech do Brasil et Euraltech Brasil ont été consolidées selon la méthode de l'intégration globale jusqu'au 30 juin 2004 et consolidées suivant la méthode de la mise en équivalence à compter du 1er juillet 2004.

La cession partielle de ces sociétés a généré dans les comptes consolidés un profit de déconsolidation de 486 K€ et la comptabilisation en résultat de la quote-part d'écart de conversion cédée soit 475 K€.

Le tableau ci-dessous détaille le poste « Résultat net des activités non maintenues » au 31 décembre 2004.

	Année 2004
Chiffre d'affaires	275
Autres produits des activités ordinaires	– 27
Marchandises et matières consommées	– 486
Charges de personnel	– 276
Impôts et taxes	– 4
Amortissements et dépréciations	– 56
Autres charges opérationnelles nettes	245
Autres charges financières nettes	918
Impôts sur les résultats	0
Résultat relatif aux activités non maintenues	589

Honoraires des commissaires aux comptes : Ce tableau présente les honoraires (hors taxes) des commissaires aux comptes enregistrés en charge sur l'exercice 2005 sur l'ensemble du périmètre du groupe Euraltech. Le montant total des honoraires constatés en charge en 2004 s'élève à 405 K€. Le tableau des honoraires 2004 est ensuite rappelé.

	Segec Audit & Conseil		Gourgue		Sofico France		Wanlin-Grelier		RSM Audihispana	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit :										
Commissariat aux comptes (1)	365 K€	96 %	60 K€	100 %	33 K€	96 %	8 K€	100 %	5 K€	100 %
Missions accessoires	16 K€	4 %	7 K€		2 K€	4 %				
Sous-total audit	381 K€	100 %	67 K€	100 %	34 K€	100 %	8 K€	100 %	5 K€	100 %
Autres prestations :										
Juridique										
Fiscal										
Social										
Sous-total autres prestations	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %
Total des honoraires	381 K€	100 %	67K€	100 %	34K€	100 %	8 K€	100 %	5 K€	100 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

Exercice couvert : 2004 :

	Segec Audit & Conseil		Gourgue		Sofico France		Roffe, Barre & ass.		Société Fiduciaire de l'Est	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit :										
Commissariat aux comptes (1)	283 K€	99 %	47 K€	100 %	29 K€	100 %	8 K€	100 %	6 K€	100 %
Missions accessoires	4 K€	1 %								
Sous-total audit	287 K€	100 %	47 K€	100 %	10 K€	100 %	8 K€	100 %	6 K€	100 %
Autres prestations :										
Juridique										
Fiscal										
Social										
Sous-total autres prestations	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %
Total des honoraires	287 K€	100 %	47K€	100 %	29K€	100 %	8 K€	100 %	6K€	100 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

Exercice couvert : 2004 :

	Européenne d'Audit		Salustro Reydel Romania		S.R.E. Révision	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Audit :						
Commissariat aux comptes (1)	8 K€	100 %	6,5 K€	100 %	13 K€	100 %
Missions accessoires						
Sous-total audit	8 K€	100 %	6,5 K€	100 %	13 K€	100 %
Autres prestations :						
Juridique						
Fiscal						
Social						
Sous-total autres prestations	0 K€	0 %	0 K€	0 %	0 K€	0 %
Total des honoraires	8 K€	100 %	6,5K€	100 %	13 K€	100 %

(1) Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés, y compris les prestations d'experts indépendants ou du réseau à la demande du commissaire aux comptes dans le cadre de la certification des comptes.

0604864